



République du BENIN

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique (MESRS)**

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)

Mémoire de Licence Professionnelle

**Option : Economie
des**

Filière : Economie et Gestion

Agricoles

Exploitations

Sujet de recherche :

**IMPACT DES DETERMINANTS ECONOMIQUES DE LA
DEMANDE SUR LA PREFERENCE DU RIZ LOCAL EN MILIEUX
URBAINS DU BENIN: CAS DE COTONOU**

Réalisé par :

K. Dorodesse SEDEMEDI

&

Eloge MUSHAGALUSA B.

Sous la Direction de :

Maître de Stage

***Ir. Mouftaou ABDOULAYE
SOGLO***

DSVSA/ONASA

Maître mémoire

Dr. Yves Y.

Enseignant chercheur à la FASEG/UAC

Année Académique : 2014-2015

LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE L'UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (FASEG/UAC) N'ENTEND DONNER AUCUNE APPROBATION NI IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME PROPRES A LEURS AUTEURS.

Certification

Je soussigné, Dr. Yves Y. SOGLO, enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi (FASEG/UAC), certifie que ce mémoire intitulé "Impact des déterminants économiques de la demande sur la consommation du riz local en milieux urbains du Bénin : cas de Cotonou" a été entièrement réalisé par SEDEMEDI Koovi Dorodessa et MUSHAGALUSA BALANGALIZA Eloge, sous ma supervision, à la Faculté des Sciences Economiques et Gestion en filière d'Economie et Gestion des Exploitations Agricoles.

Le superviseur

Dr. Yves Y. SOGLO

Enseignant chercheur à la FASEG/UAC

Dédicaces

Je dédie ce mémoire à :

➤ Mon père, Calixte S. SEDEMEDI.

➤ Ma mère, Sidonie O. HOUNKANRIN.

Pour son affection maternelle, ses peines et la bonne éducation qu'elle a su me donner.

Koovi Dorodesse SEDEMEDI

Je dédie ce mémoire à :

- Ma famille dans son ensemble pour tous les sacrifices consentis pour mon instruction, voyez ce travail comme des prémices aux fruits de vos efforts.

Eloge MUSHAGALUSA BALANGALIZA

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été effective grâce aux concours de certaines personnes à qui une attention particulière mérite d'être accordée.

Nous disons nos sincères remerciements à (au) :

- ✓ notre directeur de mémoire, **Dr. Yves Y. SOGLO**. Vous avez malgré vos multiples occupations, accepté d'encadrer ce travail ;
- ✓ notre directeur de stage, **Monsieur Mouphtau ABDOULAYE**, pour son soutien et précieux concours malgré ses préoccupations ;
- ✓ Président et aux membres du jury, c'est un honneur que vous nous faites pour avoir accepté de juger ce travail ;
- ✓ l'administration de la FASEG et à l'ensemble du corps professoral pour la formation dispensée ;
- ✓ **Professeur Irénée ABOUDOU**, Directeur de l'ONASA, pour nous avoir accepté comme stagiaires dans cette structure ;
- ✓ tout le personnel de l'ONASA pour son accueil chaleureux ;
- ✓ tous les camarades de la FASEG et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	13
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....	16
Section 1 : Présentation de l'ONASA.....	17
Section 2 : Déroulement du stage.....	34
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	39
Section 1 : Cadre théorique de l'étude.....	40
Section 2 : La revue de littérature et la démarche méthodologique de la recherche.....	43
CHAPITRE 3 : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS, VALIDATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.....	59
Section 1 : Présentation, analyse des résultats et validation des hypothèses de recherche.....	60
Section 2 : Suggestion et outils de mise en œuvre de ces suggestions.....	66
CONCLUSION	70
REFERENCES	71
ANNEXES	73

Liste des sigles

ABEPeC: Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux

CA: Conseil d'Administration

CCRB: Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin

CDAN: Comités Départementaux pour l'Alimentation et la Nutrition

CNAN: Comité National pour l'Alimentation et la Nutrition

CORAF: Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles

DAF : Direction Administrative et Financière

DG : Direction Générale

DSVSA: Direction du Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire

EGEA: Economie et Gestion des Exploitations Agricoles

FAO : Food and Agricultural Organisation

FASEG: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

INRAB: Institut National des Recherches Agricoles du Bénin

INSAE: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

LISA-SAR: Lettre d'Information sur la Sécurité Alimentaire dans le cadre du Système d'Alerte Rapide

LMD: Licence-Master-Doctorat

MAEP: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

ONASA: Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire

ONC: Office National des Céréales

PAS: Programme d'Ajustement Structurel

PDRT: Programme de Développement des Racines et Tubercules

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement

PSRSA : Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole

RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitation

SIM: Système d'Information sur les Marchés

SMIG: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti

SSAP: Service du Système d'Alerte Précoce

SSMPFPV: Service du Suivi des Marchés, Prix et Flux des Produits Vivriers

Liste des tableaux et des graphiques

Tableau N°1	Configuration du personnel de l'ONASA en 2015.....	30
Tableau N°2	Chronogramme des activités de stage.....	35
Tableau N°3	Niveau de préférence du riz local à Cotonou.....	60
Tableau N°4	Relation négative entre le prix du riz local et sa préférence à Cotonou.....	64
Tableau N°5	Relation négative entre le revenu et la préférence du riz local à Cotonou.....	64
Tableau N°6	Influence positive de l'information relative à la qualité nutritive du riz local sur sa préférence à Cotonou.....	65
Graphique N°1	Influence du prix du riz local sur sa préférence.....	61
Graphique N°2	Influence d'une augmentation du revenu sur le choix du riz acheté.....	62
Graphique N°3	Niveau de préférence du riz local à Cotonou.....	63
Graphique N°4	Influence de l'information relative à la qualité nutritive du riz local sur sa préférence à Cotonou.....	63

Liste des annexes

Annexe N° 1 : Organigramme de l'ONASA

Annexe N° 2 : Questionnaire d'enquête

Annexe N° 3 : Dépouillement des données collectées sur le terrain

RESUME

Les récentes études effectuées sur le riz local ont révélées qu'il est moins concurrentiel face au riz importé en milieu urbain du Bénin. Or le riz est d'avantage consommé en milieu urbain qu'en milieu rural. Il est donc nécessaire que la demande du riz local soit suffisamment grande en milieu urbain afin de booster la riziculture au Bénin. C'est fort de cela que cette étude se consacre à l'analyse des déterminants économiques de la demande sur la consommation du riz local en milieu urbain du Bénin. La ville de Cotonou étant le centre urbain du Bénin par excellence, cette étude a choisi de porter sur la demande du riz local à Cotonou afin de refléter au mieux le comportement des citoyens face au riz local.

A l'issue de cette recherche, il est révélé qu'il existe entre le prix, le revenu et la consommation du riz local, une relation inverse. En outre, elle montre que la qualité nutritive du riz local peut être un stimulant de sa consommation. Mais il ne suffit pas d'établir uniquement des rapports de causalité entre les variables des hypothèses, il importe aussi de proposer des mesures correctives aux problèmes soulevés.

Il est donc suggéré des approches de solutions à l'ONASA et à L'Etat afin d'améliorer la condition du riz local dans les habitudes alimentaires des populations. Ces approches portent essentiellement sur le prix du riz local, ses qualités physiques et organoleptiques et sa disponibilité afin de le rendre davantage concurrentiel. Elles sont essentiellement axées sur la publicité au tour du riz local et l'accroissement des investissements dans la filière rizicole du Bénin.

ABSTRACT

Recent studies on local rice have proved that it is less competitive with imported rice in urban areas of Benin. However, rice is more consumed in urban areas than rural areas. It is therefore necessary that domestic rice demand is sufficiently large in urban areas to boost rice production in Benin. It is with this that this study is dedicated to analysis of the economic determinants of demand on the consumption of local rice in urban areas of Benin. The city of Cotonou is the urban center of Benin by excellence, this study chose to focus on the demand of local rice in Cotonou in order to best reflect the behavior of city dwellers face the local rice.

After this research, it is revealed that there are between price, income and consumption of local rice, an inverse relationship. In addition, it is shown that the nutritional quality of local rice can be a stimulus of its consumption. But it is not enough only to establish causal relationships between variables assumptions, it is also important to propose corrective measures to the problems raised.

It is therefore suggested solutions to ONASA and the state to improve the condition of local rice in dietary habits of populations. These approaches focus mainly on the price of local rice, physical and organoleptic qualities and its availability to make it more competitive. They are largely focused on advertising turn to local rice and increased investment in the rice sector in Benin.

INTRODUCTION GENERALE

La question de la satisfaction des besoins alimentaires des populations béninoises soulève des grands défis pour les dirigeants. Une réponse efficace à cette question consiste à produire suffisamment des produits alimentaires sur le territoire national de manière à pouvoir couvrir toute la demande intérieure sans devoir recourir aux importations des produits vivriers. Ceci est possible en ce sens que l'agriculture béninoise est dotée d'un immense potentiel des terres arables (près de 6 millions de terres arables, FIAMOHE, 2014). C'est dans ce cadre que l'Etat Béninois a entrepris de mettre en application dès 2011 le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Ce plan vise à améliorer les performances de l'Agriculture béninoise pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire et nutritionnelle du Bénin. Ce plan précise la vision de l'agriculture Béninoise et prévoit les réformes agricoles à mener pour les produits très demandés tel que le riz (INRAB, 2014).

En effet le riz représente actuellement au niveau national, la 3ème céréale en termes de production, après le maïs et le sorgho. La demande du riz par personne est estimée à 20 kg/an et elle ne cesse d'évoluer au fil des années. (ABIASSI, 2006 : cité par INRAB, 2014). Ceci assure en principe à la filière rizicole du Bénin, d'importants débouchés et un écoulement de la production.

Néanmoins la filière rizicole du Bénin connaît des multiples difficultés qui l'empêchent de prendre réellement son envol. Ces difficultés sont surtout le fait de la concurrence sur le marché national entre le riz produit localement et le riz importé. Des statistiques révèlent que 42,85% des besoins en riz sont alimentés par la production locale tandis que le reste (57,14%) est constitué par les importations. (INRAB, 2014). Plusieurs auteurs dont ARINLOYE(2006) ont obtenu de leurs études que le riz importé est préféré par les consommateurs plus que le riz local. Les raisons qui justifient cette préférence pour le riz importé vont de ses qualités physiques à ses qualités organoleptiques par rapport au riz local. Ceci s'accroît d'avantage par le fait que le riz prend une place réellement prépondérante dans les habitudes alimentaires des consommateurs.

De plus la consommation du riz au Bénin est un phénomène plus urbain que rural comme le montrait déjà l'ONASA en 1997. Or près de 45 % de la population béninoise vit en milieu urbain. Le facteur qui explique le développement de la consommation du riz en milieu

urbain du Bénin est la facilité pour les urbains de disposer tout au long de l'année du riz à un prix relativement faible et constant. Ceci s'explique par l'importance des importations (GOUNSE, 2004 : cité par INRAB, 2014). Il y a aussi le développement de la restauration collective, en particulier la prise de repas à l'extérieur des domiciles à cause d'une part de l'éloignement de plus en plus grand des lieux de travaux des domiciles et d'autre part du développement du travail féminin (FAO, 1997 : cité par INRAB, 2014).

Sous l'hypothèse que le taux d'urbanisation augmente d'années en années, les caractéristiques de la demande nationale du riz sont de plus en plus assimilables aux exigences des consommateurs urbains. Dans un contexte où ces consommateurs urbains préfèrent le riz importé plus que riz produit localement, il est plus approprié d'étudier la demande du riz local du point de vu des consommateurs urbains afin de mieux adapter son offre à leurs exigences qui seront ceux de toute la demande nationale du riz.

Par ailleurs, en dépit du fait que le riz soit d'avantage consommé dans les centres urbains qu'en milieux ruraux du Bénin, les études menées par le passé n'ont pas porté l'accent sur l'influence des déterminants économiques de la demande du riz local sur sa préférence en milieux urbains du Bénin. Elles n'ont pas également cherché à comprendre l'influence de la qualité nutritive du riz sur le choix des consommateurs urbains entre le riz local et le riz importé. Pourtant la compréhension de ces aspects de la demande du riz au Bénin est un atout dans l'orientation des politiques visant à promouvoir la consommation du riz produit localement. Ceci trouve son importance en ce sens que le riz local commercialisé sur les marchés nationaux est un riz étuvé. Or des études comme celle de ZOUNGRANA (2012) montrent que le riz étuvé est bien plus nutritif que la plus part des riz importés.

Face à cet état des choses, il convient donc de chercher à connaître d'une part l'influence des déterminants économiques de la demande du riz local sur sa préférence et d'autre part l'influence de la qualité nutritive du riz local sur le choix du riz par les consommateurs en milieu urbain du Bénin. Dans l'optique de cette recherche nous avons choisi de développer le sujet **«Impact des déterminants économiques de la demande sur la préférence du riz local en milieux urbains du Bénin : cas de Cotonou»**.

Cette étude ambitionne d'apporter des contributions à la résolution du problème de la consommation extravertie du riz qui entraîne la perte massive des devises nationales suite à

l'achat du riz importé pour répondre aux exigences des consommateurs dont la préférence est portée vers ce dernier.

Le développement de ce sujet de recherche se fait suivant trois axes fondamentaux : d'abord, le cadre institutionnel, le déroulement du stage et le diagnostic général (chapitre 1), ensuite le cadre théorique et la méthodologie de recherche (chapitre 2) et enfin l'analyse des résultats et les implications (chapitre 3).

CHAPITRE 1 :
CADRE INSTITUTIONNEL ET
DEROULEMENT DU STAGE.

CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.

Dans ce chapitre, nous aborderons d'abord, la présentation de l'Office National d'Appui à la sécurité Alimentaire (ONASA) et ensuite le déroulement du stage.

Section 1 : Présentation de l'ONASA

Dans le but de participer à l'émergence de la structure dénommée ONASA, l'étude dans le cadre de la rédaction de ce mémoire, a été faite dans l'une de ses unités administratives. Ainsi, ferons-nous une brève restitution des mécanismes de fonctionnement de ladite structure, après avoir présenté son histoire.

Paragraphe 1 : Historique et Mission de l'ONASA

A- Historique de l'ONASA

Les grands projets de développement rural intégré dans les six (6) anciens départements depuis 1978, de par leur œuvre, ont favorisé au plan national l'obtention d'un bilan vivrier équilibré, voire légèrement excédentaire.

Cet équilibre encore précaire est souvent rompu par les aléas climatiques. Ceci a fait que l'évolution de l'économie nationale a été marquée par la question de l'approvisionnement des populations afin d'éloigner le spectre de la famine. Ainsi, les pouvoirs publics ont jugé nécessaire de contrôler le secteur de la commercialisation des produits agricoles en général, et ceux produits vivriers en particulier. C'est dans la logique de cette politique interventionniste de l'Etat qu'a vu le jour l'Office National des Céréales (ONC) en 1983. Il intégra dès sa création, la mission assignée à la Commission Nationale Céréalière qui assurait la coordination des aides alimentaires.

Depuis 1989, le Bénin confronté à d'énormes difficultés financières, s'est engagé dans un vaste Programme d'Ajustement Structurel (PAS) qui s'accompagne pour son efficacité, d'un ensemble de réformes politiques et économiques profondes. Dans ce contexte, la commercialisation des produits agricoles a été décentralisée. L'ONC qui avait été créé par décret n° 83-447 du 15 décembre 1983, a connu une approbation de son dossier de restructuration. Il est devenu par décret N° 271 du 23 septembre 1992, l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA).

Cette nouvelle structure est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière de gestion selon les règles de la comptabilité privée. Toutefois, l'ONASA a l'obligation de rendre compte au Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

L'historique à elle seule ne permet pas de mieux connaître l'ONASA, il faudra également cerner sa mission.

B- Mission de l'ONASA

L'ONASA a pour mission principale de contribuer à garantir à tous et à tout moment la sécurité alimentaire au Bénin. Cette mission de l'ONASA est déclinée en des objectifs se présentant comme suit :

➤ Informer sur l'évolution des paramètres et les déterminants de la sécurité alimentaire au Bénin

Cet objectif vise à :

- déterminer et gérer suivant une approche participative, les indicateurs de la sécurité alimentaire à travers des activités telles que : le suivi de l'évolution de la production vivrière, des perspectives alimentaires et des coûts de production, de l'état des facteurs d'enclavement, des infrastructures de stockage, des marchés, des flux et prix des produits vivriers ;
- apprécier le statut des zones à risque et des groupes vulnérables ;
- élaborer et rendre disponible périodiquement un tableau de bord de la sécurité alimentaire au Bénin ;
- diffuser par des canaux appropriés les informations utiles et nécessaires pour appréhender et juguler les situations d'insécurité alimentaire.

➤ **Apporter un appui-conseil au gouvernement et au secteur privé**

✓ **Appui-conseil au gouvernement**

Il consiste à proposer des mesures au gouvernement en tenant compte de l'approche genre et de la problématique VIH/SIDA, en mettant en œuvre des actions spécifiques visant à :

- renforcer les capacités des communautés locales et des collectivités décentralisées ;
- gérer le tableau de bord communal de la sécurité alimentaire ;
- juguler les crises alimentaires immédiates ;
- aider à corriger les causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Cet objectif vise également à constituer et gérer éventuellement un stock minimum tampon de régulation des produits vivriers au cas échéant. Surtout lorsque le gouvernement envisage des mesures à caractère social, il définit des projets ou des programmes et mesures appropriées en faveur des groupes vulnérables.

Enfin, l'ONASA joue le rôle de conseiller dans la conduite de la politique d'aide alimentaire au Bénin et participe à la gestion de cette aide.

✓ **Appui-conseil au secteur privé**

Il consiste à assurer un appui au secteur privé :

- en accompagnant les acteurs de la commercialisation de produits vivriers à l'auto promotion;
- en renforçant les capacités de négociation des acteurs de la commercialisation en vue de la fluidité des échanges de produits vivriers ;
- enfin en promouvant le stockage décentralisé et en accompagnant les acteurs dans la gestion qualitative des stocks commerciaux.

A l'instar de toute entreprise, l'ONASA s'est doté de diverses unités afin de mieux fonctionner.

Paragraphe 2 : Structure et Organisation de l'ONASA

Pour son fonctionnement, l'Office est doté d'un organigramme qui détermine l'ensemble des relations entre ses différentes unités. Son schéma représentatif est présenté en annexe (Confère annexe 1).

A- Structures de gestion

L'ONASA est un Office à Conseil d'Administration (CA) qui est l'organe de gestion. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Office et pour faire ou autoriser tous actes ou opérations relatives à son objet. Le CA se réunit en session ordinaire deux fois par an. Une fois au cours du trimestre précédant la fin de l'exercice pour examiner le programme et le budget de l'exercice à venir. Une fois au cours du quatrième mois suivant la clôture de l'exercice pour examiner et approuver les comptes et décider de l'affectation des résultats.

Il peut toutefois se réunir en session extraordinaire chaque fois que des décisions importantes doivent être prises sur la gestion et la pérennité de l'ONASA.

❖ Le Conseil d'Administration est chargé :

- ✓ d'examiner les états financiers annuels de la société ;
- ✓ d'approuver l'état prévisionnel sur les perspectives d'activités de l'office ;
- ✓ d'établir le budget annuel ;

Les membres du CA sont nommés par décret sur proposition des institutions qu'ils représentent.

Le CA délègue au DG, les pouvoirs pour représenter l'office et assurer sa bonne gestion quotidienne conformément à l'article 9 de statut du 23 septembre 1992.

Le CA est composé de huit membres dont :

- un représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche;
- un représentant du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- un représentant du Ministre de Développement ;
- un représentant du Ministre du Commerce ;
- un représentant des commerçants des produits vivriers locaux ;

- le Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) ;
- deux représentants du personnel.

Le CA est appuyé, dans la gestion de l'ONASA, par des directions et services qui se présentent comme suit :

❖ **La Direction Générale**

Sur la base d'un chronogramme des tâches, le Directeur Général coordonne les activités des différentes directions qui consistent à :

- élaborer l'organigramme de la société et définir les tâches liées à chaque poste de travail ;
- fixer les objectifs opérationnels en matière de gestion ;
- assurer l'organisation de l'office ;
- définir les indicateurs de performance économique, sociale, technique et financière.

Il assure également le contrôle permanent des performances réalisées. Il représente l'office en justice.

Le Directeur Général est nommé par décret sur proposition du Ministre de tutelle et après avis du CA. Il dépend du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, du Président du CA et assure la gestion quotidienne de l'Office conformément aux règles de droit privé et aux dispositions statutaires. Il assure la coordination et le suivi des activités de l'office.

La DG est appuyée par :

- La Direction Administrative et Financière (DAF)
- La Direction du Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (DSVSA)
- Le responsable Suivi-Evaluation (RSE),
- Un secrétariat Particulier (SP),
- Le secrétariat Administratif (SA),
- La cellule de Communication (C/ Com),
- Les conducteurs de Véhicules Administratifs (CVA)

➤ **La Direction Administrative et Financière (DAF)**

Sur la base d'un chronogramme des tâches, la DAF coordonne les différentes activités dont elle a la charge sur le plan de :

✓ *la gestion comptable et financière*

Elle supervise la gestion financière et comptable de l'office, tient les registres comptables et financiers puis confectionne les états de synthèse. Elle assure également la gestion fiscale et paie les différents impôts et taxes dus par l'ONASA, élabore les états prévisionnels, analyse les résultats et conçoit les différents supports de traitement de l'information comptable et financière.

❖ le service comptabilité et finances :

- Le chef comptable est chargé de:
 - tenir les différents journaux et plus généralement tous les états comptables et financiers ;
 - faire les différents travaux de fin d'exercice comptable et rendre compte au Directeur administrative et financier ;
 - préparer les situations comptables et financières nécessaires dans la forme, le fond et les délais en vue du respect des obligations sociales, fiscales et statutaires de l'office ;
 - aider à l'élaboration des documents prévisionnels ;
 - contrôler l'activité des différents collaborateurs du service.

De manière spécifique, il reçoit les pièces comptables, traite les informations reçues dans les journaux appropriés, établit la situation hebdomadaire de trésorerie et la balance mensuelle. En fin d'exercice, il participe aux travaux d'inventaire, établit les états financiers, les soumet au DAF et aide à l'élaboration des documents prévisionnels.

- *le Chargé de la trésorerie*

Le chargé de la trésorerie a pour tâches d'assister le DAF dans l'exécution des opérations financières, d'assurer le suivi des opérations de trésorerie, de préparer les situations financières requises et de contrôler les activités des différents centres de coût.

- *le Caissier*

Il a pour tâches de faire l'encaissement des espèces, le dépôt des espèces et des chèques en banque. Il transmet également les pièces comptables et brouillards au chef comptable pour le traitement et veille à la régularisation des bons provisoires.

- *le Chargé du budget*

- Il élabore le budget sous la supervision du chef Comptable ;
- Il suit l'exécution des budgets des directions ;
- Il édite mensuellement le point d'exécution de chaque direction ;
- Il tient les brouillards de banque et effectue les états de rapprochement bancaire.

- le Chargé de la comptabilité

- Il effectue les imputations comptables des pièces à saisir ;
- Il enregistre toutes les pièces comptables dans le logiciel de comptabilité ;
- Il Classe les pièces comptables ;
- Il prend part aux travaux d'inventaire et d'élaboration des états financiers annuels.

✓ *la gestion administrative*

Elle assure la supervision des activités en matière de :

- ❖ gestion des matériels et fournitures diverses ;
- ❖ gestion de la documentation et de la bibliothèque ;
- ❖ gestion des affaires domaniales et fiscales ;
- ❖ gestion des marchés, contrats et contentieux (social, fiscal, économique).

❖ Le Chargé de la gestion des stocks des produits vivriers et de la maintenance des équipements

- En matière de gestion des stocks de produits vivriers, il a pour tâches de:
 - recevoir les commandes ;
 - faire le suivi des stocks des produits vivriers en magasins et dans les cellules de stockage ;
 - aider à la certification des factures fournisseurs ;
 - veiller à la conservation des produits stockés ;
 - mettre à la disposition des utilisateurs les produits demandés en tenant compte de la qualité et de la quantité souhaitée.
- En matière de maintenance, il doit veiller au bon fonctionnement des équipements de l'office et en faire le suivi.

Ses collaborateurs sont :

- le chargé des ventes ;
- le chef magasinier ;
- les agents d'exécution (chauffeurs, manœuvres, gardiens).

❖ Le service du personnel

Il est chargé de gérer le personnel de l'ONASA en suivant sa carrière et en exécutant toutes les décisions relatives à la situation administrative du personnel. Il est aussi chargé d'établir les états relatifs au salaire, les fiches de paie et le plan de formation. Il intervient aussi dans le règlement des problèmes sociaux

➤ Direction du Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (DSVSA)

La direction du suivi de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire a en charge la réalisation des tâches purement techniques liées aux domaines agronomiques et du développement rural. Sous l'autorité du Directeur Général, il assure le Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire de l'ONASA. C'est dans cette direction que s'est déroulé notre stage. Elle a pour rôles :

- Assurer le suivi des principaux déterminants de la Sécurité Alimentaire ;

- Déterminer le statut des zones à risque ;
- Suivre en permanence le degré de vulnérabilité des populations vivant en milieu rural et urbain ;
- Assurer l'élaboration d'un tableau de bord actualisé qui renseigne sur les indicateurs et statuts des zones à risque et groupes vulnérables ;
- Assurer la diffusion par les canaux appropriés des informations pour détecter ou juguler à temps les situations de pénurie et de crises alimentaires ;
- Assurer l'identification et à l'élaboration de projets/programmes au profit des groupes vulnérables;
- Assurer au regard de la situation conjoncturelle, l'élaboration de la politique d'aide alimentaire ;
- Assurer le renforcement des capacités des acteurs à la base à travers la sensibilisation et la formation sur la gestion du tableau de bord de la sécurité alimentaire ;
- Assurer la mise en œuvre de diverses actions visant l'autopromotion des acteurs de la commercialisation et le stockage décentralisé des produits vivriers ;
- Assurer la coordination de la publication des bulletins en matière de sécurité alimentaire ;
- Assurer la coordination des activités exécutées par le C/SAP et le C/SMP;
- Exécuter toutes autres tâches confiées par le Directeur Général relevant de son domaine ;
- Elaborer le rapport trimestriel d'activités de sa direction qu'il transmet au DG.

La direction technique comporte deux services, «Service du Système d'Alerte Précoce » (SSAP) et «Service du Suivi Marchés et Prix » (SSMP) qui se chargent des tâches citées ci-dessus :

❖ Le Service du Système d'Alerte Précoce (SSAP)

Il a pour fonction de collecter, de traiter et de diffuser toutes les informations qui puissent renseigner en permanence les différents partenaires et acteurs sur le secteur des produits vivriers. Il veille en permanence à étudier les situations de vulnérabilités qui pourraient survenir. Le SSAP renseigne en permanence les différents acteurs et intervenant de la sécurité alimentaire sur l'évolution de la production vivrière au Bénin et des questions liées aux marchés de ces produits. Ainsi il a pour mission : « le suivi de la vulnérabilité courante ou conjoncturelle c'est à dire, celle qui prévaudra à l'issue de la campagne agricole

de l'année. Il s'agit de la vulnérabilité épisodique des populations aux risques de pénuries alimentaires. » Cela se traduit par les fonctions ci-après :

- coordonne les activités exécutées par le Chargé du Suivi de la Campagne Agricole, et le Chargé de la Vulnérabilité Alimentaire et de la Résilience,
- assure la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des informations liées à la sécurité alimentaire,
- organise les tâches relatives au suivi permanent de la campagne agricole,
- élaborer et diffuser à bonne date les bilans vivriers et alimentaires en ex-post et prévisionnels,
- rédige et publie la Lettre d'Information sur la Sécurité Alimentaire dans le cadre du Système d'Alerte Rapide (LISA-SAR),
- rédige au besoin (quand un ou plusieurs chocs s'annoncent ou sont présents) des notes de conjoncture,
- assure aux demandeurs la fourniture d'informations sur la sécurité alimentaire au Bénin et dans la sous-région,
- fourni en temps réel à la hiérarchie supérieure, les éléments d'alerte en cas de probable menace de pénurie ou de crise alimentaire,
- procède à des recherches documentaires et rend disponibles régulièrement des informations sur la situation agricole et alimentaire au Bénin, au Sahel et en Afrique de l'Ouest en vue de leur diffusion à travers divers canaux,
- propose les dispositions anticipatives et le cas échéant, les mesures de gestion dans le cas de détection de risques avérés de pénurie ou d'imminence de crise alimentaire,
- exécute toutes autres tâches confiées par le Directeur du Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire,
- suit la situation des facteurs de production (semences, engrais, pesticides, crédits, main d'œuvre, équipement agricole, etc.) mis en place au titre de la campagne agricole,
- alimente les bases de données, les statistiques relatives aux superficies emblavées, aux rendements, de la production végétale, aux niveaux communal, départemental et national, de même que d'autres proxys de la sécurité alimentaire,
- renseigne, en s'appuyant sur la Direction Nationale de la Météorologie et les Centres communaux en charge du développement agricole, sur la pluviométrie au niveau des stations synoptiques et des postes pluviométriques suivis par ces structures, de même que sur le risque d'inondation dans les communes et de son incidence sur les cultures,

- collecte périodiquement en s'appuyant sur les structures compétentes de divers Ministères sectoriels, les informations sur la phénologie des cultures, la situation phytosanitaire, les semis, l'état des pâturages, la disponibilité fourragère, la situation hydrologique, l'état des voies d'accès aux zones de productions et aux marchés, collecte des informations pouvant montrer la contribution des sous-secteurs de la production animale et halieutique à la réalisation de la sécurité alimentaire,
- exécute toutes autres tâches confiées par le Chef du Service du Système d'Alerte Précoce,
- élabore et actualise périodiquement le format du tableau de bord de la sécurité alimentaire,
- renseigne régulièrement le tableau de bord de la sécurité alimentaire afin de connaître le statut des groupes vulnérables ainsi que leur dénombrement,
- collecte et intègre dans les maquettes retenues à cet effet, toutes sortes d'informations nécessaires à l'élaboration des bilans vivriers et alimentaires,
- collecte et rend disponibles des informations relatives à la contribution à la Sécurité Alimentaire, des différents projets /programmes et autres initiatives porteuses en cours dans les communes,
- renseigne sur l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes,
- renseigne périodiquement sur les différents indicateurs de la sécurité alimentaire en vue de permettre le déclenchement de l'alerte précoce à divers niveaux administratifs,
- fournit l'argumentation devant accompagner d'éventuelles propositions en vue d'anticiper sur les pénuries et les crises alimentaires,
- suscite et contribue à la rédaction de projets/programmes en faveur des groupes vulnérables,
- suscite au besoin des études en vue d'actualiser les normes de consommation alimentaire,
- recueille et met à disposition, des informations sur les cas d'intoxication alimentaires et sur la qualité des aliments,
- suscite périodiquement des enquêtes sur la capacité des populations à faire face aux différents chocs subis et proposer des mesures conséquentes sur les moyens et long termes en vue de corriger les causes structurelles de l'insécurité alimentaire,
- exécute toutes autres tâches confiées par le Chef service Système d'Alerte Précoce,
- élabore un rapport trimestriel d'activités qu'il transmet au DSVSA.

✓ *Service du Suivi des Marchés, Prix et Flux des Produits Vivriers (SSMPFPV)*

Son rôle est de suivre en permanence les prix des produits vivriers sur les marchés et les différents facteurs qui pourraient les influencer. Ce service a pour attribut le suivi des prix et flux des produits vivriers sur le territoire nationale, le suivi de situation des flux et opportunité d'échange dans les pays de la sous-région en collaboration avec certaines institutions comme CILSS, RESIMAO. Le SSMPFPV se base sur deux dispositifs qui sont le Système d'information sur le marché et observatoires des marchés des prix et des flux des produits vivriers pour atteindre des objectifs qui sont :

- élabore et exécute le budget du suivi mensuelle,
- organise les formations des enquêteurs pour le suivi mensuelle,
- organise la collecte des informations commerciales (prix et flux des produits vivriers, statistiques des importations et des exportations des produits vivriers),
- organise périodiquement les études de monographie de marchés,
- organise le suivi –appui-conseil aux enquêteurs,
- organise les activités de traitement et d'analyse des données de prix,
- organise les activités de transmission et de diffusion des données par les différents canaux,
- rédige et fait publier les bulletins sur les prix des produits vivriers et sur le bétail,
- crée et gère la base de données sur les prix,
- organise des ateliers relatifs au suivi mensuelle,
- organise la rédaction des rapports d'activités,
- rédige les bulletins des prix,
- organise les réunions et divers ateliers sur le suivi mensuelle,
- centralise hebdomadairement et mensuellement les données commerciales de produits végétaux, animaux et intrants transmis par les enquêteurs,
- dépouille les données transmises par les enquêteurs,
- collecte les données d'import et export au niveau du Port Autonome de Cotonou,
- convertit les données de prix à l'aide des étalons des unités de mesure locale,
- réalise les tableaux hebdomadaires et mensuels de prix,
- réalise la programmation hebdomadaire, mensuelle et annuelle de la tenue des marchés,
- élabore un rapport trimestriel d'activités

Pour atteindre ces objectifs, le SSMPFPV se base sur les deux dispositifs qui sont :

Le système d'information sur les marchés (SIM) :

Les informations collectées concernent essentiellement :

- ✓ les prix aux producteurs, aux grossistes et aux consommateurs,
- ✓ les flux des produits vivriers,
- ✓ l'animation du marché,
- ✓ la tendance de prix par rapport au marché précédent ou au mois précédent,
- ✓ les informations spécifiques sur les offres et les demandes spéciales.

L'observatoire des marchés des prix et des flux de produits vivriers :

L'observatoire des marchés, des prix et les flux des produits vivriers identifient les besoins en infrastructure et en équipements divers de consommation pour apporter un appui technique et matériel aux acteurs de la transformation, de la conservation dans le souci d'apporter une plus-value à la production domestique et d'assurer une disponibilité des aliments au-delà des périodes classiques d'abondance.

B- Organigramme de l'ONASA

L'organigramme de l'ONASA se trouve en annexe n° 1

Paragraphe 3 : Les ressources et environnements de l'ONASA

Afin de pouvoir atteindre ses objectifs, l'ONASA dispose de certaines ressources et présente un environnement dans lequel il mène ses activités.

Pour répondre à ses exigences, l'ONASA a besoin des ressources humaines, financières et matérielles suffisantes.

A- Les ressources de l'ONASA

➤ *Les ressources humaines*

De toutes les ressources, les plus importantes sont les ressources humaines dont l'effectif et la compétence permettent de gérer efficacement les autres ressources de manière efficiente. On distingue deux catégories d'agents à savoir :

- ✓ les agents permanents de l'Etat : ils sont payés par le budget national et sont au nombre d'une dizaine mis à la disposition de l'ONASA ;

- ✓ les agents conventionnels constituent la catégorie la plus importante et sont recrutés sur contrat émergeant au budget de l'ONASA.

Un effectif de 342 personnes dont 286 au niveau des 87 boutiques témoins. A la Direction Générale, il y a 56 agents dont 19 femmes. Cet effectif conduit l'ensemble des opérations en partenariat avec les institutions publiques, privées et celles de la société civile. La plus haute importance doit être réservée au personnel, afin qu'il soit motivé et consacre son temps à la réalisation des activités. A cet effet, le personnel de l'ONASA à la Direction Générale est composé et présenté dans le tableau N°1.

Tableau N°1 : Configuration du personnel de l'ONASA en 2015

Catégories (C)	Hommes	Femmes	Totaux	Proportion (%)
C ₁	7	1	8	14
C ₂	13	11	24	43
C ₃	7	7	14	25
C ₄	5	–	5	9
C ₅	5	–	5	9
Totaux	37	19	56	100

Source : Tableau des effectifs du personnel de l'ONASA

Légende:

C₁ = Agents qualifiés de licence au doctorat

C₂ = Agents qualifiés de BAC au BTS

C₃ = Agents ayant le BEPC

C₄ = Agents ayant le CEP

C₅ = Autres

Il ressort de ce tableau qu'il y a plus d'hommes (66%) que de femmes (34 %) dans la structure. Dans les catégories C₄ et C₅, il n'y a pas du tout de femme. Cela est dû au fait que les activités conduites par ces catégories nécessitent d'efforts physiques.

Cet effectif constitue une force pour la structure dans la réalisation de ses activités, mais force est de constater que parmi ces agents, ne figure pas un personnel bien qualifié du

domaine de préservation des stocks. Cela s'explique par le fait que l'ONASA est sous l'égide de l'Etat et bénéficie par conséquent du soutien de la DAGRI par l'entremise du centre de fumigation. Le centre de fumigation s'intéresse au traitement et non à la gestion des facteurs d'altération des grains qui déterminent la qualité et la durée de conservation.

➤ *Les ressources financières*

L'ONASA dispose des ressources financières internes qui sont celles générées par ses activités. Il s'agit des ressources issues de la vente des produits vivriers au niveau des différentes localités ; de la location des silos et les prestations de service dans le cadre du suivi mercuriale.

L'ONASA fonctionne aussi, avec des ressources externes qui sont constituées de la subvention d'exploitation de l'Etat ; l'assistance des projets et programmes avec qui il a noué des relations de partenariat.

➤ *Les ressources matérielles*

Elles sont composées de matériels roulants, de mobiliers de bureau, de silos, de terrains, de palettes, de bâtiments et de quatre vingt sept (87) boutiques témoins créées dans les communes du territoire national. Le matériel roulant amorti est généralement constitué de motos et de véhicules administratifs. Quant au mobilier de bureau, il s'agit de micro-ordinateurs, d'imprimantes, de scanners, de photocopieurs et de calculatrices.

B- Les environnement de l'ONASA

L'environnement d'une structure est l'ensemble des éléments externes exerçant une influence sur le comportement de la structure et de son marché. Ces éléments peuvent être regroupés en deux (2) grandes parties : microenvironnement et macro-environnement.

➤ *Microenvironnement*

Il constitue l'ensemble des acteurs économiques en contact immédiat avec la structure et qui ont une influence directe sur celle-ci. Ce sont des variables que la structure est en mesure de contrôler. On distingue les clients et les fournisseurs.

- **Les clients**

Ce sont les personnes physiques et morales qui s'approvisionnent chez un commerçant (entreprise ou personne physique). En effet, l'ONASA a comme clients, les entreprises, les particuliers et les ménages.

- **Les fournisseurs**

Ils procurent à l'Office, les ressources nécessaires à la distribution ou à la commercialisation des produits vivriers tels que le mil, le sorgho, le maïs et le riz. Pour exercer ses activités, l'Office effectue les achats de biens et services auprès de ses fournisseurs tels que les agriculteurs nationaux et les commerçants locaux. Il gère aussi les dons de produits alimentaires offerts par les organisations nationales, internationales et autres Etats.

➤ **Macro-environnement**

Il est l'ensemble des variables qui influent sur l'offre. Celui au sein duquel opère l'ONASA est composé d'un ensemble de variables dont les modifications affectent de manière très profonde ses activités. Les variables dont-il s'agit sont :

- La démographie
- L'économie
- La technologie

- L'environnement socioculturel

- **Environnement démographique**

La population qui est la source de ses marchés, est le premier élément constitutif de l'environnement démographique. En effet, la population est caractérisée par une forte croissance. D'après les données du Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation du 11 Mai au 31 Mai 2013 de l'INSAE, le Bénin a une superficie totale de 112 628 kilomètres carrés avec une population de 9 948 941 d'habitants en 2012 et 9 983 884 en 2013, caractérisée par un taux d'accroissement de 3,5% environ chaque année. Ce rythme de croissance démographique présente un avantage pour le monde de la production végétale et par conséquent pour l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire.

- **Environnement économique**

Le pouvoir d'achat de la population béninoise est le facteur déterminant de l'environnement économique de l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire. En effet, le pouvoir d'achat des béninois demeurent très faible à l'image du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) égale à 31 250 FCFA. C'est dans cette logique que l'ONASA concentre ses efforts sur le meilleur rapport qualité/ prix afin de garantir à la population béninoise une sécurité alimentaire à travers la vente de ses produits à des prix relativement modérés. Ainsi, il importe de signifier que l'ONASA ne poursuit pas un but lucratif mais plutôt un but social. Cependant, il faut noter qu'il arrive des moments où le prix de cession des produits notamment le maïs et le riz de l'Office est supérieur à celui pratiqué sur le marché national. Ce phénomène est vraiment rare et surtout observé pendant les périodes de récolte. Dans ce cas, les opérations de vente sont arrêtées. Autrement dit l'ONASA ne concurrence pas les commerçants. Ainsi, il s'ajusterait ces prix pour s'aligner sur pratiqués sur le marché. La vocation principale en matière de prix, c'est d'atomiser le marché quand c'est cher afin que les commerçants s'alignent pour décourager la spéculation. Le rôle des boutiques témoins c'est de pratiquer un prix référentiel.

- **Environnement technologique**

Pour réussir à fournir des produits de qualité et d'une quantité suffisante, la recherche de l'utilisation de façon permanente d'une technologie de pointe s'avère nécessaire. C'est ainsi que l'ONASA utilisait un séchoir énergétique permettant de diminuer l'humidité des grains à une teneur compatible en vue d'une bonne conservation. Mais de nos jours, ce système n'est plus fonctionnel. Il dispose également d'une usine de vannage qui permet de débarrasser une quantité importante de grains de leurs impuretés. Par ailleurs, l'Office doit davantage adapter la technologie à sa politique de constitution de stocks pour subvenir aux besoins de la population.

- **Environnement social**

L'ONASA, pour atteindre ses objectifs, met en vente ces produits à un prix social pour permettre aux ménages vulnérables d'avoir accès aux produits à un coût social. Pour être plus proche de ces ménages vulnérables, il a mis en place quatre-vingt-sept (87) boutiques témoins un peu partout dans le pays dans lesquels se vendent les produits vivriers (le maïs, le riz et le sorgho). Ces boutiques témoins placées presque partout sur le

territoire béninois, sont dotées d'un gérant et d'un assistant pour la vente des produits vivriers, puis d'un gardien pour assurer la sécurité des locaux.

Section 2 : Déroulement du stage

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) est une entité de l'Université d'Abomey-Calavi dont la préoccupation est de former des étudiants capables de mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquises au cours de leur formation.

Dans le souci de permettre à ces étudiants d'acquérir non seulement une formation théorique, mais aussi professionnelle, il a été initié le système Licence-Master-Doctorat (LMD) depuis l'année académique 2008-2009. Ce système recommande aux étudiants d'effectuer un stage pratique obligatoire dans une institution en vue de confronter les acquis théoriques aux réalités du terrain.

C'est pour répondre à cette exigence de notre formation, que nous avons effectué un stage pratique à l'Office National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (ONASA) plus précisément à la Direction du Suivi de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (DSVSA).

Paragraphe 1 : Tâches accomplies et problèmes rencontrés

A- Tâches accomplies :

Le stage s'est déroulé à l'ONASA plus précisément, à la Direction Suivi Vulnérabilité et Sécurité Alimentaire (DSVSA) du 25 Février au 25 Mai 2015. Vu le temps qu'il nous est accordé, il nous a été demandé de nous consacrer sur le mémoire à faire. Et, au cours du stage nous avons eu à discuter avec la plus part des Chefs services et cadres de la DSVSA. Ces discussions se sont portées sur les différentes activités menées et les difficultés rencontrées ainsi que les perspectives, cela nous a permis de proposer des termes possibles à développer pour notre mémoire dont un a été choisi et appuyé par le DSVSA. Nous avons ensuite, proposé une méthodologie et les outils de collecte de données qui ont été validés par le DSVSA. Les dites informations ont été enfin analysées et des suggestions ont été faites dans le présent mémoire.

Tableau n° 2 : Chronogramme des activités de stage

Activités	25 Février – 25 Mars				25 Mars – 25 Avril				25 avril – 25 mai			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Présentation de la structure aux stagiaires et installation dans le service												
Consultation des documents et du site de l'ONASA												
Observation et compréhension du système de fonctionnement de l'ONASA												
Formulation du sujet de recherche												
Rédaction du protocole de recherche												
Rédaction du mémoire												

Source : Réalisé par les auteurs

B- Problèmes rencontrés au cours du stage

Nous avons rencontré d'énormes difficultés au cours de la rédaction de l'enquête.

Elles sont dues notamment :

- ✓ à l'indisponibilité de certains cadres pour répondre à nos questions en raison de leurs multiples préoccupations,
- ✓ à la contrainte de temps pour la réalisation du mémoire,
- ✓ à l'insuffisance de moyen financier dont nous disposons,
- ✓ mais, tout cela ne nous a pas empêché d'atteindre des objectifs que nous nous sommes fixés pour la rédaction de notre mémoire.

Paragraphe 2 : Enseignement et Diagnostic

A- Enseignement

Notre stage qui s'est déroulé au cours de la période allant du 25 Février au 25 Mai 2015 à la DSVSA de l'ONASA nous a permis de mûrir nos connaissances sur la sécurité alimentaire et de connaître la situation alimentaire au Bénin. En effet, il nous a permis de mieux comprendre les paramètres de la sécurité alimentaire et de savoir que la question de la sécurité alimentaire au Bénin prend en compte surtout les trois premiers paramètres qui sont la disponibilité, l'accessibilité et la stabilité.

Cela nous a aussi aidés à surtout prêter attention à la mise en œuvre des pratiques d'EGEA qui existent. Au cours de notre séjour à la DSVSA, nous avons eu à effectuer certaines tâches qui ont améliorées plus nos connaissances dans notre domaine d'étude.

B- Diagnostic : forces et faiblesses

Le fonctionnement de l'ONASA est fondé sur une structure hiérarchisée dont les fonctions attribuées à chaque direction est régie par les dispositions statutaires. Cela constitue un grand atout car favorisant une évolution normale de l'office.

L'office dispose des ressources humaines qualifiées dont la formation est en adéquation avec la mission qui lui est assignée. Le personnel est dévoué à la tâche et ne ménage aucun effort pour sacrifier son temps au profit des intérêts de la structure. Sur le plan économique l'ONASA avait bénéficié de l'appui de certains projets tels que le PADRO, le PADMOC et le PDRT (arrivé à terme en 2007) dans le cadre du suivi de l'évolution des prix et flux des produits vivriers sur les marchés nationaux.

Ainsi, dans le but de faire face à certaines charges et de satisfaire les besoins de la population où qu'elle soit, l'office met à contribution ses boutiques témoins dans les 77 communes du pays.

La mission de l'ONASA, d'assurer la sécurité alimentaire à toute la population à tout moment et en tout lieu s'inscrit dans les priorités du gouvernement.

En effet, en 2008 face à la situation de la flambée des prix des produits vivriers pouvant provoquer une crise alimentaire, le gouvernement a pris une série de mesures pour renforcer les capacités et d'assurer l'efficacité de l'office en décentralisant par exemple les points de vente des produits vivriers. Ceci constitue un véritable atout pour l'ONASA.

Malgré les atouts dont dispose l'ONASA, il est confronté à un certain nombre de difficultés telles que :

- déficit de personnel qui oblige certains agents à exécuté des tâches qui ne relèvent pas de leur attribution ;
- inexistence des infrastructures de séchage pouvant permettre à l'Office de constituer les stocks plus tôt ;
- vétusté des silos et magasins de stockage ne facilitant pas l'entretien des stocks (magasin de stockage d'Abomey-Calavi dont les grillages des fenêtres sont défectueux favorisant ainsi un ré infestation après traitement) ;
- la lenteur administrative dans le déblocage des fonds qui lui sont alloués ;
- difficulté de financement des activités de collecte des prix sur les marchés prise en compte par les projets partenaires et de recyclage des agents collecteurs lorsque le partenariat arrive à terme ;
- insuffisance de matériels roulant (Pickup 4x4 bâché) pour le contrôle permanent de l'activité des boutiques témoins ;
- le manque d'infrastructures de stockage propre à l'ONASA dans les communes ;
- les données pluviométriques, les informations relatives à la production vivrières, et les données relatives aux prix des produits vivriers ne parviennent plutôt à l'ONASA pour lui permettre de rédiger à temps les documents fondamentaux (LISA-SAR) ;
- les normes de consommation utilisée par l'ONASA pour déterminer les besoins alimentaires sont vieilles (depuis 1986) et ne reflète plus les habitudes alimentaires des populations ;
- le nombre élevé d'agents conventionnés constitue une lourde charge financière pour cette dernière ;
- l'indisponibilité du matériel roulant (camion et camionnette), propre à l'ONASA, pour assurer une mise en place efficace et efficiente, des différents produits ;
- l'animation permanente du cadre institutionnel que constitue le Comité National pour l'Alimentation et la Nutrition (CNAN), les Comités Départementaux pour l'Alimentation et la Nutrition (CDAN) : les nombreuses facettes du problème de la sécurité alimentaire appellent une action nationale concertée, et des efforts par les partenaires au développement pour compléter et renforcer les mesures nationales ;

- la prévention des inondations cycliques naturelles afin de préparer et de répondre aux besoins alimentaires provisoires d'urgence ;
- ces importantes insuffisances de fonctionnement que rencontrent l'ONASA méritent qu'une attention particulière soit accordée afin d'assurer la pérennité de l'Office et de garantir l'atteinte des objectifs visés.

CHAPITRE 2:
CADRE THEORIQUE ET
METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre est subdivisé en deux parties. La première présente le cadre théorique et la deuxième le cadre méthodologique.

Section 1 : Cadre théorique de l'étude

Cette partie présente dans un premier temps, la problématique de l'étude et, les objectifs et les hypothèses de recherche dans un second temps.

Paragraphe 1 : Problématique de l'étude

A- Spécification de la problématique

La demande nationale du riz ne cesse de croître d'année en année en république du Bénin. Pour la période de 2008 à 2010 la consommation nationale du riz était de 248.000 tonnes (DeVillar et al, 2011) et la demande pour l'année 2015 est estimée à 132.750 T (ADEGBOLA et SINGBO, 2005). Avec une consommation de riz aussi forte, la production interne du riz local ne suffit pas à satisfaire toute la demande nationale, ce qui laisse place à des importations massives de riz. Une partie de ces importations est destinée à la consommation interne tandis que l'autre est réexportée vers le Nigéria et certains pays de l'hinterland (MAEP, 2010 ; CCRB, 2011 : cités par INRAB, 2014). C'est dans ce contexte que le port autonome de Cotonou a enregistré 169.581 Tonnes de riz importé en 2012 contre 173.908 Tonnes en 2013 (ONASA).

Cependant, l'importation de telles quantités de riz est néfaste pour l'économie béninoise car elle implique d'importantes pertes de devises nationales au profit de l'étranger lors de l'achat du riz à l'étranger. De plus, la présence de fortes quantités de riz importés sur le marché béninois constitue un frein à la consommation du riz local ce qui ralentit par la même occasion sa production. Ce phénomène est d'autant plus fort que les consommateurs préfèrent le riz importé plus que le riz localement produit tel que cela est démontré dans différents travaux sur le riz au Bénin dont celui de A. ARINLOYE(2006).

D'un autre côté, le Bénin dispose d'un grand potentiel en bas-fonds et en terres irrigables pour la riziculture (335.000 hectares) mais pourtant seul 10 % de ce potentiel est actuellement exploité. Or la filière du riz est une véritable source de revenu pour les agents qui y interviennent notamment les petits producteurs qui sont en majorité des paysans

(SADOU, 1996 et ADEKAMBI, 2005: cités par ARINLOYE 2006). En effet, la filière rizicole du Bénin fournit du travail à 72.400 individus (actifs agricoles et autres intermédiaires) dont 53.308 hommes (79%) et 15.090 femmes (21%). (INRAB, 2014). Ceci signifie que le déclin de cette filière aurait des conséquences tragiques pour une grande partie la population béninoise.

En principe une bonne mise en valeur des potentialités de la filière rizicole devrait être un atout pour l'économie béninoise et un moyen de lutte contre le chômage et la pauvreté. Mais pour ce faire, l'Etat doit résoudre d'emblée le problème de la consommation du riz importé au détriment du riz local. Ce problème est une gangrène pour la filière rizicole en ce sens qu'il ralentit l'offre nationale de riz local. Cependant sa résolution nécessite une excellente compréhension des mécanismes régissant la demande du riz local au Bénin.

Par ailleurs, l'ONASA signalait déjà en 1999 que la consommation du riz est un phénomène urbain qui enregistre une ampleur beaucoup plus considérable au Sud comparativement aux autres régions du pays. Or la population urbaine s'accroît considérablement. Ainsi en 2002, le taux d'urbanisation s'élevait à 38,9%. Huit ans plus tard, en 2010, le taux d'urbanisation s'établit à 44,1%, soit une progression relative de 5,2%, en huit ans. (PNUD Bénin, 2011).

Le contexte actuel est donc celui d'une consommation urbaine de riz prédominante sur celle rurale. Et dans l'hypothèse d'une urbanisation sans cesse croissante compte tenu de la mondialisation, la demande nationale du riz sera équivalente, dans un futur certain, à la somme des demandes urbaines de riz. Pourtant les connaissances relatives à l'impact des déterminants économiques de la demande sur la motivation des consommateurs urbains à acheter le riz local restent très limitées. Or de telles connaissances permettraient aux acteurs de l'offre du riz local d'améliorer leurs stratégies de mise en marché de ce dernier tout en s'adaptant aux exigences d'une demande nationale de riz de plus en plus urbaine. Non seulement cela aurait le mérite d'inverser progressivement la tendance nationale qui consiste à consommer plus de riz importé que de riz local mais cela permettrait aussi de lancer véritablement la filière rizicole du Bénin.

Voulant apporter des éléments de réponse à cette problématique, cette étude porte sur le sujet : « **Impact des déterminants économiques de la demande sur la préférence du riz local en milieux urbains du Bénin : cas de Cotonou** »

B- Questions de recherche

Le questionnement étant le point de départ de la connaissance véritable, la question fondamentale de cette recherche consiste à comprendre comment les déterminants économiques de la demande agissent sur la motivation de consommer le riz local à Cotonou. En vue de mieux appréhender cette question, elle est spécifiée en deux questions subsidiaires qui se formulent de la manière suivante :

Quels sont les principaux déterminants économiques de la demande qui influencent la préférence du riz local à Cotonou ?

Quelle est l'influence de la qualité nutritive du riz local sur sa préférence à Cotonou ?

Paragraphe 2 : Objectifs et hypothèses de recherche

A- Objectif de recherche

➤ Objectif général

Expliquer l'impact des déterminants économiques de la demande sur la motivation des consommateurs à acheter le riz local à Cotonou.

➤ Objectifs spécifiques

- ✓ Identifier les déterminants économiques qui influencent la préférence du riz local à Cotonou.
- ✓ Etudier l'influence de la qualité nutritive du riz local sur sa préférence à Cotonou.

B- Hypothèses de recherche

Afin d'atteindre les objectifs de l'étude, deux hypothèses de base sont émises :

- ✓ Le prix du riz local et le revenu influencent négativement la préférence du riz local à Cotonou.
- ✓ L'information sur la qualité nutritive du riz local influence positivement sa préférence à Cotonou.

Section 2 : La revue de littérature et la démarche méthodologique de la recherche

Ici, il est question d'apprécier le point de vue de certains auteurs relativement à l'« Impact des déterminants économiques de la demande sur la préférence du riz local en milieux urbains ».

Paragraphe 1 : La revue de littérature

Tout travail scientifique se veut le plus accessible possible afin de trouver son impact réel dans la société où il est censé apporter des solutions. Il est donc important de définir certains concepts qui peuvent être sujets à des confusions ou à une mauvaise interprétation quant à l'usage qui en est fait dans ce travail. Ensuite il est exposé quelques travaux antérieurs relatifs à cette étude afin d'en cerner d'avantage la portée.

A- Clarification Conceptuelle relative au sujet de cette étude

➤ *La demande*

La demande de marché exprime la quantité de produit que les consommateurs désirent acheter pour un prix donné du marché. Elle peut aussi se définir comme la quantité d'un bien que les acheteurs voudraient et sont capables d'acheter à des prix différents dans une période donnée. Cette dernière dépend du prix, du revenu, des goûts, du prix des produits substituables et des anticipations. Le consommateur ayant des besoins à satisfaire, ceux-ci se transforment en demande lorsqu'il a un pouvoir d'achat. C'est dans ce cadre que AHOHOUNKPANZON M. (2013) la définit comme étant la volonté d'un consommateur muni d'un pouvoir d'achat, d'acquérir une certaine quantité d'un produit à un certain prix. La demande est individuelle lorsqu'on prend en compte la volonté d'achat émanant d'un seul individu et elle sera collective lorsque l'on fait la somme agrégée de toutes les demandes individuelles du bien objet de l'étude. En théorie microéconomique, cette demande collective est qualifiée de demande du marché.

Les déterminants économiques de la demande pour un bien donné sont le prix du bien, le revenu du consommateur, les prix des autres biens (les substituts et les compléments), le nombre des consommateurs de ce bien, la préférence du consommateur, et les anticipations de celui-ci.

➤ *Le prix*

Dans la littérature économique, la question du prix n'est pas récente. Elle est d'une importance capitale dans les transactions et les échanges économiques. Traditionnellement, « le prix est considéré comme la quantité de monnaie qu'il faut payer pour obtenir le bien désiré » (LAMBEY, 2000). En effet, plusieurs auteurs retiennent une définition étroite de la notion du prix. Ainsi Simon (1989) définit le prix comme étant : «le nombre d'unités monétaires qu'un consommateur doit payer pour recevoir une unité de ce produit ou service». Ainsi le prix monétaire perçu indique pour le consommateur le sacrifice monétaire qu'il doit consentir pour acquérir le produit. Dans la théorie économique, il existe une relation inverse entre la quantité demandée d'un bien et son prix. Autrement dit quand le prix du bien augmente, la quantité demandée de ce bien diminue et inversement. Cette relation est appelée « la loi de la demande », toutes choses étant égales par ailleurs.

Il peut être mesuré la sensibilité de la demande d'un bien *i* suite à la variation de son prix. Cette mesure est appelée l'élasticité prix de la demande du bien *i* et se note E_{x_i/p_i} .

La plus part des biens ont une élasticité prix de la demande négative car la demande et le prix varient en sens inverse. Ces biens sont qualifiés de biens normaux. Mais si élasticité prix de la demande est supérieure à zéro, cela signifie que la demande du bien varie dans le même sens que son prix. Dans ce cas il s'agit d'un bien atypique (biens de luxe : vins, colliers et d'autres)

Si l'élasticité prix de la demande d'un bien est nulle, cela signifie que la demande du bien ne réagit pas aux variations de son prix. On dit que la demande est parfaitement inélastique au prix.

Si la valeur absolue de l'élasticité prix de la demande est comprise entre zéro et un, on dit que la demande est peu élastique au prix ;

Si par contre elle est supérieur à un, on dit que la demande est très élastique au prix.

Dans le cadre de cette étude, le prix qui fait l'objet des investigations est celui du riz local sur le marché Dantokpa ; c'est le prix auquel est cédé le riz local sur ce marché. Il est estimé à 420F CFA. (ONASA, 2014)

▪ *Le prix des autres biens*

La manifestation de l'impact du prix des autres biens s'observe essentiellement au niveau des biens substituables et des biens complémentaires. Ainsi il peut être mesuré la sensibilité de la demande d'un bien **i** suite à la variation du prix d'un autre bien **j**. Cette mesure est appelée en microéconomie l'élasticité prix croisé de la demande du bien **i** et se note E_{x_i/p_j} .

Si l'élasticité prix croisé de la demande du bien **i** est nulle, cela signifie que la variation du prix du bien **i** n'a aucune influence sur la demande du bien **i**. Alors les biens **i** et **j** sont dits indépendants.

Si l'élasticité prix croisé de la demande du bien **i** est supérieur à zéro, cela signifie que lorsque le prix du bien **j** augmente (diminue), la demande du bien **i** augmente (diminue). Alors les biens **i** et **j** sont dits substituables.

Si l'élasticité prix croisé de la demande du bien **i** est inférieure à zéro, cela signifie que lorsque le prix du bien **j** augmente (diminue), la demande du bien **i** diminue (augmente). Alors ces deux biens sont dits complémentaires.

L'existence des substituts d'un bien peut donc influencer la demande ce bien. C'est notamment le cas au TOGO, du riz local face au riz importé comme le montre une étude réalisée par KOMBATE T., E.M. KOFFI-TESSIO et A. DIAGNE en 2010.

➤ *Notion du revenu*

Le revenu peut se définir comme étant l'ensemble des ressources dont dispose les ménages pour consommer, après réception des salaires et des transferts (allocations, aides familiales). Le revenu permet aux ménages de consommer et d'épargner.

Il peut être déterminé également, l'élasticité revenu d'un bien donné. C'est une mesure qui permet d'évaluer la sensibilité de la demande du consommateur pour un bien suite aux variations de son revenu. L'élasticité revenu est notée E_r .

Lorsque l'élasticité revenue d'un bien est comprise entre zéro et un, cela signifie que la demande de ce bien varie faiblement quand le revenu varie. Alors ce bien est appelé bien normal.

Par ailleurs, lorsque l'élasticité revenu d'un bien est inférieure à zéro, cela signifie que la demande du bien baisse lorsque le revenu augmente et inversement. On parle de bien inférieur.

Par contre, lorsque l'élasticité revenu d'un bien est supérieure à zéro, cela signifie que la demande du bien augmente quand le revenu augmente et inversement. On parle alors de bien supérieur ou de luxe.

➤ *Notion de préférence du consommateur*

La science économique ne cherche pas à expliquer l'origine de la préférence des consommateurs, elle la considère comme une donnée et l'intègre dans ses analyses. Pourtant en économie réelle, il est indispensable de connaître les motivations qui poussent les consommateurs à préférer un bien plutôt qu'un autre afin d'orienter efficacement les politiques visant à réguler le marché.

En effet, la préférence des consommateurs peut se définir comme étant la capacité de ceux-ci à classer les paniers des biens en fonction du degré de satisfaction qu'ils en retirent. En microéconomie, la théorie du consommateur est basée sur l'hypothèse intuitive que tous les individus sont capables de ranger les paniers en 3 groupes : préféré, non préféré, et indifférent. On suppose également que la non-comparabilité n'existe pas (J. ETNER, M. JELEVA, 2015).

Les préférences d'un consommateur doivent vérifier un certain nombre de propriétés pour refléter des choix relativement bien structurés. Il s'agit d'hypothèses qui sous-tendent la cohérence supposée du comportement du consommateur. Ces hypothèses portent le nom d'axiomes du comportement du consommateur et se présentent comme suit :

- La relation de préférence est une relation complète ce qui signifie que tout consommateur est capable de comparer tout panier de biens à un autre de l'ensemble de consommation. Cet axiome suppose qu'il n'y a pas de panier inclassable par le consommateur.
- La relation de préférence est réflexive ce qui signifie que lorsqu'on présente au consommateur deux fois le même panier, il est parfaitement capable de s'en rendre compte.

- La relation de préférence est transitive ce qui signifie que les préférences du consommateur sont suffisamment cohérentes. Autrement dit le consommateur ne se contredit pas dans son processus de prise de décision.

Ces trois axiomes permettent de faire l'analyse des comportements du consommateur avec au moins un minimum de rationalité. C'est seulement dans ce cas qu'il est possible d'avoir une représentation analytique des choix des agents. Ces axiomes sont justifiés pour des comportements purement économiques (où un comportement calculateur est aisé à observer) mais elles ne sont pas adaptées pour des choix affectant d'autres sphères de la vie d'un individu, des sphères où le comportement est plus souvent guidé par des passions par exemple. (Murat YILDIZOGLU, 2009)

➤ *Le riz local*

- *Définition du riz*

Le riz est une plante annuelle glabre à chaume dressé ou étalé de hauteur variable, allant de moins d'un mètre jusqu'à cinq mètres pour les riz flottants. C'est une plante prédisposée au tallage, formant un bouquet de tiges, à racines fasciculées. Le système racinaire est très abondant, ramifié et superficiel chez les variétés aquatiques, moins ramifié, de plus grand diamètre et plus profond chez les variétés pluviales. Chaque grain germé donne naissance à une touffe pouvant compter jusqu'à trente talles au stade végétatif. Environ la moitié de ces talles produit des panicules. La hauteur de la plante à maturité varie de 0,60 m à plus de 2 m selon les variétés et peut aller jusqu'à 5 m pour les variétés flottantes. L'inflorescence est une panicule ramifiée de 20 à 40 cm pouvant porter plus de 100 fleurs ou épillets. Les organes reproducteurs sont entourés de deux petites glumes et deux glumelles emboîtées. A maturité, ces enveloppes et le caryopse issu du développement de l'ovaire constituent le grain paddy.

- *Brève historique du riz dans le monde*

Selon le Mémento de l'agronome (2002), les riz cultivés appartiennent au genre *Oryza* qui comporte 23 espèces. Les deux espèces cultivées sont *Oryza glaberrima* d'origine africaine et *Oryza sativa* qui est d'origine asiatique (INRAB, 2014). L'importance du riz dans les cultures asiatiques est telle que le mot chinois désignant « riz » sert à identifier à la fois cette plante et l'ensemble de l'agriculture. Les traces les plus anciennes de sa culture ont été

trouvées dans la vallée du Yang-Tsé en Chine et datent d'environ 8500 ans. Malgré ses avantages nutritifs, la culture du riz a mis du temps à se répandre, probablement parce qu'elle nécessite un système élaboré d'irrigation et une société stable pour entretenir sa culture.

Le riz était bien installé en Chine, dans le nord de l'Inde et en Asie du Sud-est en l'an 2000 avant notre ère. Au premier siècle de notre ère, il était cultivé aux Philippines où subsistent de magnifiques plateaux de culture du riz vieux d'environ 2000 ans. À peu près à la même époque, la culture du riz s'est propagée au Moyen-Orient et au Japon. En Méditerranée, les anciens Grecs et Romains connaissaient le riz, mais cette denrée était considérée comme un plat luxueux et dispendieux à importer. Au treizième siècle, le riz était importé régulièrement en Europe du Nord. Deux cents ans plus tard, il était introduit en Italie où sa culture fut florissante. Le riz a fait son apparition en Amérique du Nord plus de deux siècles après les voyages de Colomb (donc au dix-septième siècle).

En Afrique, le riz est d'origine diverse selon la zone géographique dont il s'agit. Ainsi les navigateurs malais ont introduit le riz de l'Indonésie à Madagascar vers le 4ème siècle. Les européens quant à eux ont introduit le riz asiatique en Afrique à partir du 15ème siècle. Par ailleurs la présence de l'espèce *O. glaberrima* en Afrique est issue de la domestication dans le delta intérieur du Niger, de l'espèce annuelle *O. breviligulata*, elle-même issue de l'espèce pérenne à rhizome *O. longistaminata*.(INRAB, 2014).

- **Brève historique du riz au Bénin**

Au Bénin «le riz n'est pas du tout nouveau et si le Dahoméen ne le considère pas comme base de son alimentation, il l'honore dans toutes les grandes cérémonies familiales et religieuses" (Kotto, 1964) » Ainsi, Desanti (1945) indique que la culture du riz de montagne se pratique dans le Nord. Portères, (1956) a identifié l'espèce africaine du riz dans le Nord-Est du Bénin. Souradjou (2003) indique que dans la commune de Banikoara, il existe un village appelé «Goumonri» (qui signifie montagne du riz en baatonu), ce qui laisse penser que l'histoire de ce village semble être liée à celle du riz africain. Avec son histoire liée à celle des peuples de l'actuelle République du Bénin, cette céréale était utilisée lors de certains rites traditionnels et surtout dans l'alimentation. Mais, à partir de la conquête française, le riz fera partie des produits intervenant dans le commerce extérieur de la colonie du Dahomey. (INRAB, 2014).

De l'analyse de l'évolution historique des politiques d'appui à la production du riz au Bénin, il ressort que durant la période 1960-1980, les projets publics ont favorisé le développement de grands périmètres irrigués. Ces tentatives de développement de la filière riz au Bénin ont échoué pour différentes raisons : la taille des aménagements était trop grande, avec des coûts d'aménagement et d'équipement trop importants par rapport aux capacités réelles des bénéficiaires et des services. A partir de 1984, l'intervention publique s'oriente vers l'aménagement de petits périmètres maîtrisables et gérables à l'échelle de la communauté villageoise (approche participative, mise en œuvre collective). Cependant, l'association des producteurs à la définition et la mise en œuvre des projets reste encore insuffisante. A partir des années 90, le retrait de l'Etat des services d'appui à l'agriculture et la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994 ont favorisé le développement de la riziculture béninoise et l'organisation spontanée des producteurs. (INRAB, 2014).

- *Les types de riz produit au Bénin*

Actuellement on trouve le riz sous différentes formes dans le monde. Ce sont notamment le **riz Paddy**, le **riz étuvé** encore appelé **riz incollable**, le **riz brun ou riz complet**, le **riz blanc**, le **riz rouge** tels que les riz bhoutanais, himalayen, thaï, le **riz noir** cultivé en Chine et en Thaïlande, le **riz arborio** et **les riz aromatiques** au nombre desquels se compte le **riz basmati** (CORAF, 2009 cité par INRAB, 2014).

Au Bénin, *seuls les riz paddy et riz étuvé* sont produits localement tandis que les riz blanc et brun sont importés en vue de satisfaire la demande nationale de riz en termes de quantité et de qualité.

En effet le riz paddy est un riz brut issu immédiatement de la moisson. Il tire son nom du malais *padi*, qui désigne le riz sur pied dans la rizière. C'est donc un « riz non décortiqué » qui a conservé sa balle après battage. (INRAB, 2014). Le riz étuvé n'est donc pas un produit alimentaire mais un produit agricole à partir duquel on peut obtenir divers produits comestibles. Par contre le riz étuvé est un riz paddy qui a subi un traitement thermique puis séché et décortiqué avant commercialisation. Le riz étuvé est dit incollable car le traitement à la vapeur gélatinise les granules d'amidon au cours de la cuisson. Ce procédé permet également d'obtenir un riz de bonne valeur nutritionnelle ; une partie des vitamines et de sels minéraux contenus dans les enveloppes externes du grain migrant dans le cœur du grain au cours du traitement à la vapeur.

B- Travaux antérieurs relatifs à la demande de riz local au Bénin

Dans le souci d'apporter une contribution à la compréhension des mécanismes régissant l'offre et la demande de riz local au Bénin, différents chercheurs ont porté leurs regards sur la filière rizicole du Bénin. Certains ont traité de l'offre du riz local tandis que d'autres se sont penchés sur sa demande. Toute fois la présente recherche n'attend pas faire un aperçu de toutes les catégories d'études réalisées. Elle ne s'intéresse qu'aux études ayant portées sur la demande du riz local au Bénin.

➤ *Les déterminants de la demande du riz local au Bénin*

Plusieurs études ont été mené sur la demande du riz local au Bénin en fin d'en comprendre les mécanismes de fonctionnement pour mieux adapter l'offre de riz local aux exigences de la population. Ces études ont contribués chacune pour sa part à une meilleure compréhension des déterminants de la demande du riz local au Bénin.

Ainsi ADEGBOLA et SODJINO (2003 : cités par AGBA 2008) ont montré que les populations consomment plus de riz importé que de riz local. Utilisant la méthode de la Matrice d'Analyse des Politiques(MAP), ils ont obtenu sur 64% des personnes interrogées que, les déterminants de la demande du riz local étuvé sont sa saveur (31% des cas), sa disponibilité sur le marché, son prix (dans à peu près 13% des cas) et ses qualités nutritives par rapport au riz importé (dans environ 10% des cas). Entre 1 et 3% des cas, ils ont obtenu que cette demande est aussi déterminée par le pouvoir de Gonflement et la facilité de cuisson du riz local étuvé.

Ensuite GOUNSE (2004 : cité par INRAB, 2014) dans son étude sur le riz local au centre Bénin a montré que le riz local est diversement apprécié selon que le consommateur se situe dans une zone de production ou non.

En effet, en zones de production (Covè, Dassa-Zoumè, Glazoué et Savalou), il a obtenu sur 90% des consommateurs que les déterminants de la demande du riz local sont le goût (77,78% des consommateurs), son caractère sain et de ses qualités nutritives (61,11% des consommateurs) et son prix (16,68% des consommateurs).

En zone de non production, dans la localité d'Abomey-Bohicon, sur 85% des enquêtés il a identifié que les déterminants du riz local sont la présence des corps étrangers (17,65% des consommateurs), sont aux de brisure (64,71% des consommateurs), son prix (11,76% des

consommateurs), sa disponibilité (94,12% des consommateurs), son pouvoir de gonflement (41,18% des consommateurs), et son caractère collant à la cuisson (41,18% des consommateurs).

En outre l'étude réalisée par ARINLOYE en 2006, a montré que le riz importé et le riz local sont évalués suivant les mêmes attributs par les consommateurs. Ayant utilisé concomitamment le modèle des prix hédoniques et le LES, il a identifié les déterminants qui définissent la préférence ou l'abandon des populations quant à l'achat de l'un ou l'autre des riz dans sa zone d'étude. Certains de ces déterminants sont d'ordre socio-économique tandis que d'autres sont relatifs aux qualités physique et organoleptique de ces riz. Au nombre des déterminants socio-économique il a identifié la taille du ménage et le niveau d'instruction du chef de ménage. Quant aux qualités physiques et organoleptiques du riz, il a identifié la disponibilité, le goût, la capacité de gonflement et la cohésion des grains après cuisson. Il a montré que les attributs tels que, l'absence de corps étranger, la blancheur, le taux de brisure, la cohésion des grains après cuisson et la disponibilité toute l'année sont défavorable à la demande du riz local dans sa zone d'étude tandis qu'ils sont favorables à celle du riz importé.

Par la suite, Adegbola *et al.* (2011 : cités par INRAB, 2014), ont montré que la consommation du riz local est soumise à deux types de contraintes: celles liées à l'approvisionnement (prix et disponibilité) et celles liées à la consommation (la qualité du riz local).

Ces différentes études permettent de dire que le riz local est demandé par les consommateurs non seulement en fonction de son prix, sa disponibilité, ses qualités physiques, organoleptiques et nutritives mais aussi en fonction du statut social et économique des consommateurs.

➤ ***L'influence des déterminants de la demande du riz local sur sa consommation***

Ici, il s'agit d'observer les résultats des études antérieures par rapport à l'action de déterminants de la demande du riz local sur sa consommation au Bénin.

Dans cette logique, ADEGBOLA et SODJINO (2003 : cités par AGBA 2008) ont montré à travers leur étude que 64% des personnes interrogées dans leur zone d'étude ont une grande préférence pour le riz étuvé. Les raisons de cette préférence sont dues à l'influence positive des déterminants de la demande du riz local qu'ils ont identifiés dans leur zone

d'étude. Ces déterminants sont en faveur de la consommation du riz local au détriment du riz importé.

Néanmoins, ils ont également trouvés des personnes qui n'apprécient pas la consommation du riz local. Ceux-ci ayant mis en exergue la forte présence des corps étrangers dans le riz local (42% de cas), le mauvais goût du riz local (9% des cas), la cherté et la méconnaissance de ce type de riz (24% des cas). Au nombre des autres raisons évoqués par les consommateurs, on retrouve la difficulté de cuisson (3% des cas) et la préférence trop poussée du riz importé.

Quant à GOUNSE (2004 : cité par INRAB, 2014), il a montré que les déterminants identifiés dans les zones de production (Covè, Dassa-Zoumè, Glazoué et Savalou) sont en faveur de la consommation du riz local. Ainsi les 90% des consommateurs interrogés, préfèrent le riz local au riz importé.

Par contre dans la zone de non production (localité d'Abomey-Bohicon), il a obtenu que les déterminants de la demande du riz local identifiés dans ce lieu ont une influence négative sur sa consommation face au riz importé. Ainsi 85% des personnes interrogées ne consomment pas le riz local.

Il est abouti à la conclusion selon laquelle, le riz local, bien qu'étant apprécié par certains consommateurs devra se doter d'un certain nombre de caractéristiques à savoir sa disponibilité dans toutes les zones et à tout moment, un faible taux de brisure, les caractères non collant et gonflant, pour être apprécié davantage et accepté par tous.

Dans sa recherche il a obtenu que lorsque le riz local non étuvé est bien séché et est conservé pendant un temps relativement long, les caractères collant et faible pouvoir gonflant qui lui sont reprochés, sont corrigés. Dans ces conditions, du point de vue qualité-équivalent, le riz local est fortement compétitif vis à vis du riz importé. En ce qui concerne le fort taux de brisures qui caractérise le riz béninois, il a trouvé que cela est dû au non homogénéité des variétés de riz cultivées, à l'état des décortiqueuses et au degré d'humidité.

Par ailleurs, ADEGBOLA et SINGBO (2005) ont montré que le riz local est davantage consommé par les populations rurales que les populations urbaines. Ils ont obtenu que la quantité de riz local soit marginale dans les grands centres de consommation. De plus dans les milieux urbains du centre et du sud, le riz local est très faiblement consommé. Face à cet état

de choses, ils ont conclu que le principal problème du riz local est sa faible qualité par rapport au riz importé

Par ailleurs l'étude réalisée par ARINLOYE en 2006, lui a permis de montrer qu'il existe une différence significative entre les facteurs déterminants la demande du riz local et ceux déterminant la demande du riz importé dans son milieu d'étude. Il a montré que le comportement des consommateurs et leur attitude sont différents selon qu'ils soient en face du riz local ou du riz importé. Dans cette logique l'étude comparative des comportements des consommateurs du riz local et du riz importé lui a permis d'obtenir que les attributs du riz favorables à la demande du riz importé sont généralement défavorables à la demande du riz local. Ainsi il a montré que l'absence de corps étranger, la blancheur, le taux de brisure, la cohésion des grains après cuisson et la disponibilité du riz toute l'année sont des attributs défavorable à la demande du riz local tandis qu'ils sont favorables à celle du riz importé à l'exception de la cohésion des grains après cuisson.

Ceci lui a permis d'aboutir à la conclusion selon laquelle le riz local présente des nombreuses insuffisances face aux exigences des consommateurs ce qui justifie leur attachement à la consommation du riz importé

De l'étude réalisée par Adegbola *et al.* (2011 : cités par INRAB, 2014), il est ressorti en ce qui concerne l'approvisionnement que les consommateurs se plaignent de la cherté du riz malgré sa faible qualité, des ruptures de stock qui entraînent l'indisponibilité du produit, des difficultés de transport et de la qualité des emballages (pas résistants). Quant aux contraintes liées à la consommation, les difficultés vont de la qualité médiocre du riz (contient des grains de sable et beaucoup de débris, de grains non décortiqués) à la consommation élevée en énergie (temps de cuisson trop long). Pour certains consommateurs, le riz demande trop de lavage. Ainsi les déterminants identifiés par Adegbola *et al.*, dans leur milieu d'étude sont en défaveur de la consommation du riz local.

➤ ***La relation entre la qualité du riz local et sa consommation au Bénin***

Des toutes les études effectués relativement à la demande du riz local au Bénin, il est ressortit que la qualité du riz local est un frein à sa consommation. En effet la plus part des études effectué sur la demande du riz local au Bénin sont unanimes sur le fait que le riz importé est de meilleur qualité que le riz local. Mais il faut néanmoins faire la différence entre les qualités cotées par les consommateurs pour l'achat du riz. Ainsi on a la qualité physique

du riz local (texture, taux de brisure...) qui se différencie de la qualité organoleptique (arôme, saveur, emballage,) et de la qualité nutritive du riz local (teneur en oligoélément).

S'agissant de la qualité physique du riz, des études ont montré que le riz importé est préféré par les consommateurs plus que le riz local. Ainsi ARINLOYE (2006) dans son étude montre que l'absence de corps étranger, la blancheur, le taux de brisure, sont des qualités physique qui sont défavorables à la consommation du riz local tandis qu'ils accentuent celle du riz importé. Mais déjà avant lui, ABEGBOLA et SODJINO(2003) avait déjà obtenu dans leur étude que 42% de leurs enquêtés qui n'apprécient la consommation du riz local, avancent comme raison la forte présence des corps étrangers dans celui-ci. De même Adegbola *et al.* (2011 : cités par INRAB, 2014) ont obtenu de leur étude que les consommateurs se plaignent de la qualité des emballages qui s'avèrent moins résistantes que celle du riz importé. Plus d'efforts doivent donc être consentis pour rendre compétitive la qualité physique du riz local face au riz importé.

En ce qui concerne la qualité organoleptique du riz local, c'est-à-dire celle qui englobe sa présentation, son arôme et sa saveur, les avis des consommateurs sont assez partagés selon qu'ils soient dans un milieu ou dans un autre. En effet, ABEGBOLA et SODJINO(2003) ont obtenu sur 64% des personnes qu'ils avaient interrogées que 31% d'entre eux préfèrent le riz local à cause de sa saveur. Cependant ils ont aussi obtenu que 9% de leurs enquêtés n'apprécient pas le riz local car ils le trouvent de mauvais goût. Par contre dans les zone de production du riz local, GOUNSE (2004 : cité par INRAB, 2014) a obtenu que sur les 90% des personnes qui préfèrent la consommation du riz local, 77,78%d'entre eux le préfèrent parce qu'ils le trouvent plus délicieux que le riz importé. Puis ARINLOYE(2006), a obtenu quant à lui que la majorité de ses enquêtés ont une forte préférence pour le riz importé par rapport au riz local, ceux-ci ayant le goût comme premier critère de choix entre les deux riz. La filière du riz local au Bénin devra améliorer ses pratiques de cultures et de transformation et de stockages afin de produire un riz de meilleur goût qui serait apprécié de tous les consommateurs Béninois.

Pour ce qui est de la qualité nutritive du riz local, il faut dire que les études obtenues non pas vraiment abordé cette aspect de la question. Néanmoins, ABEGBOLA et SODJINO ont obtenu en 2003 que le riz local est consommé parfois pour ses qualités nutritives. En effet 10% de leur enquêtés préfèrent le riz local plus que le riz importé à cause de ses qualités nutritives. De même GOUNSE (2004 : cité par INRAB, 2014) a obtenu en zones de

production du riz local que 61,11% de ses enquêtés préfèrent le riz local plus que le riz importé parce qu'ils estiment qu'il est plus riche en substances minérales nutritives et en acides aminés. Ceci devrait être un atout du riz local afin de promouvoir d'avantage sa consommation face à la concurrence du riz importé sur le marché national.

Toutes ces études ont confirmé l'idée selon laquelle la filière du riz local a une grande marge de manœuvre devant elle, ce qui lui confère ce statut de filière porteuse pour l'avenir du pays. C'est ce que AGBA (2008) confirme dans son étude en montrant que le riz local dispose d'un marché national d'écoulement. C'est un riz qui a toutes ses chances face à la concurrence du riz importé. Néanmoins le problème de la compétitivité du riz local persiste sur le marché national. La recherche des solutions ne devrait donc pas s'arrêter à ce qui est déjà fait. C'est la logique qui a motivé cette étude sur le comportement des citoyens face au riz local compte tenu des déterminants économiques de la demande.

Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche

Ce travail étant basé sur une démarche scientifique hypothético-déductive, il est indispensable de présenter la méthodologie de recherche qui le sous-tend.

Selon DEPELTEAU F. (2011), la méthodologie de recherche est l'ensemble des règles, étapes et procédures que l'on utilise pour appréhender les objets que l'on étudie. C'est dans cette logique qu'il est présenté la population mère et l'échantillon sur lequel porte cette étude, les outils de collecte de données et la méthode utilisée pour leur traitement puis le mode de validation des hypothèses de recherche.

A- Caractérisation des données

- **Population mère et échantillon**

- *La population mère de l'étude*

La population se définit en statistique comme étant l'ensemble sur lequel porte les observations statistiques. C'est un ensemble dont chaque élément est appelé individu ou unité statistique.

Dans le cadre de cette étude, la population mère est définie par l'ensemble des personnes physiques disposant d'une capacité de choix du riz à consommer dans leurs ménages. Il a été constaté durant cette étude que ces personnes sont essentiellement les mères de familles et les personnes vivant seules. Les vendeuses (bonnes dames) qui assurent la restauration collective

ne sont pas prises en compte dans la population mère de cette étude car elles achètent le riz à des fins commerciales. Elles ne laissent pas le choix aux clients qui viennent dans le seul but d'assouvir leur faim. Il serait donc hasardeux de les inclure dans cette étude dont l'objet est l'étude du consommateur rationnel disposant d'une faculté de choix compte tenue des déterminants économiques auxquels il fait face. Mais il faut dire que des données actuelles sur le nombre des ménages à Cotonou sont quasi inexistantes. Alors s'appuyant sur les résultats des enquêtes réalisées par l'INSAE en 2013 il a été procédé à un calcul servant à déterminer le nombre approximatif des ménages à Cotonou et par ricochet celui des mères de famille. En effet, le recensement général de la population effectué par l'INSAE en 2013 montre que la population de Cotonou (littorale), est de **678.874 habitants**. Or il a été révélé qu'un ménage au Bénin est constitué en moyenne de cinq(05) individus (INSAE, 2012). Un petit calcul nous permet d'estimer le nombre de ménage de Cotonou à 135775. Par voie de conséquence il est admis qu'à Cotonou nous avons 135.755 mères de familles. Ainsi la population mère de cette étude est évaluée à **135.775** individus.

➤ *L'échantillon de l'étude*

L'échantillon est une portion de la population sur laquelle porte l'étude. Tirée de la population mère de **N** éléments, l'échantillon est un sous-ensemble à **n** éléments sur lequel s'effectue l'étude proprement dite afin de mieux cerner le caractère étudié pour ensuite procéder par inférence à l'extrapolation des résultats sur l'ensemble de la population.

L'échantillon sur lequel porte cette étude est obtenu par la technique d'échantillonnage probabiliste. C'est un échantillon aléatoire simple dont la taille a été obtenue grâce à la table d'estimation de la taille d'un échantillon de niveau de confiance de **95%** et d'un niveau de précision de plus ou moins **5%**. DEPELLEAU (2011). Se basant sur les écrits de cet auteur, l'échantillon de cette étude a été estimé à **382 individus**.

- **Outils de collecte des données et de leur traitement**

- ❖ **Outils de collecte des données**

Les outils identifiés pour la collecte des données dans le cadre de cette étude sont principalement la recherche documentaire et l'entrevue individuelle à questions fermées encore appelée questionnaire.

➤ ***La recherche documentaire :***

La recherche documentaire est un ensemble d'investigation visant à découvrir et à exploiter des écrits antérieurs relatifs au sujet traité. En ce qui concerne cette étude, il s'agit de travaux effectués sur la demande du riz local au Bénin. Ceci implique aussi les articles publiés, les mémoires et thèses soutenus dans ce sens.

Les sources identifiées pour cela sont les centres de documentation de l'ONASA, l'INSAE, l'ABEPeC, la FASEG-UAC, et l'internet.

➤ ***Le questionnaire***

Dans le cadre de ces travaux, le questionnaire est une série de questions écrites auxquelles sont soumis les enquêtés dans le but de recueillir des informations relatives aux indicateurs des variables contenues dans les hypothèses de recherche. Compte tenu de la taille de l'échantillon il a été choisi un entretien individuel à questions fermés et semi-fermés afin d'éviter les digressions ou les aberrations.

❖ **Outils de traitement de données collectées**

Pour réaliser le travail de traitement des données collectées, il est privilégié les outils de la statistique descriptive.

Pour le traitement statistique des données, les informations recueillies sur le terrain sont d'abord dépouillées manuellement et classées par catégories préétablies selon la ressemblance ou la dissemblance des réponses des enquêtés.

Ensuite les réponses incomplètes ou vraisemblablement erronées sont éliminées et celles qui restent sont comptabilisées par catégorie. Pour une lecture appropriée des données, les réponses sont codées et saisies dans des tableaux statistiques selon chaque indicateur et chaque variable.

Enfin l'analyse et l'interprétation des tableaux est faite puis une conclusion partielle est dégagée à chaque niveau d'interprétation.

B- Condition de validation des hypothèses de recherche

L'analyse des données est unie variée c'est-à-dire que les variables (Prix, revenu et qualité nutritive du riz local) sont analysées séparément de façon à corroborer ou non les

hypothèses. En effet, les enquêtes mobilisent les données nécessaires pour connaître les causes réelles des problèmes spécifiques identifiés et de voir si les hypothèses sont vérifiées ou non. Chaque hypothèse ayant deux (2) modalités, il y a donc en moyenne 50% de chance de répondre à l'une ou à l'autre des modalités.

Soit $T_0=50\%$ la proportion de signification à laquelle l'hypothèse est testée avec une marge d'erreur de 5%.

Soit RF, la somme des réponses fournies par les enquêtés favorables à l'hypothèse.

Soit également T la proportion de la valeur réellement fournie par les résultats (RF) des enquêtes relativement à la population de l'échantillon (n) tel que : $T = (RF \cdot 100) / N$.

Pour vérifier une hypothèse, un test de comparaison de la valeur T à la valeur T_0 est effectué. Ensuite le rapport $k = \frac{(T - T_0)}{\sqrt{T(1 - T_0) / N}}$ est calculé puis comparé à $K_0=1,96$ correspondant à la marge d'erreur de 5% du tableau de Laplace Gauss. Enfin, il faut trancher comme suit :

Si $K > K_0$: l'hypothèse est retenue et vérifiée à 95% avec une marge d'erreur de 5%. Elle devient alors la cause réelle du problème identifié.

Si $K < K_0$: l'hypothèse est rejetée avec une marge d'erreur de 5%. Il faut donc s'intéresser à une nouvelle hypothèse qui serait la cause réelle du problème.

CHAPITRE 3:

PRESENTATION, ANALYSE DES
RESULTATS, VALIDATION DES
HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.

CHAPITRE 3 : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS, VALIDATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS

Ce chapitre est subdivisé en deux sections. La première consiste à présenter, analyser les résultats et à valider les hypothèses de recherche et la seconde section consiste à suggérer des recommandations relatives au problème objet de cette recherche.

Section 1: Présentation, analyse des résultats et validation des hypothèses de recherche

Il s'agit de présenter et d'analyser les résultats issus de l'enquête relativement aux variables contenues dans les hypothèses afin de valider le lien de causalité entre les variables explicatives et la variable expliquée au niveau de chaque hypothèse.

Paragraphe 1: Présentation et analyse des résultats

Ce paragraphe consiste essentiellement en la présentation des résultats de l'enquête à travers des tableaux et des graphiques suivis de leurs analyses.

A- Présentation et analyse des résultats relatifs aux variables de la première hypothèse

Ici il faut rappeler que la première hypothèse est «Le prix et le revenu influencent négativement la préférence du riz local à Cotonou». La variable expliquée est : la préférence du riz local à Cotonou tandis que les variables explicatives sont : le prix et le revenu.

➤ *Présentation et analyse des résultats relatifs à la variable expliquée*

Tableau n° 3 : Niveau de préférence du riz local à Cotonou

Effectif	Variables	préférence du riz local
	Préférence	19,2%
	Non préférence	38,5%
	Indifférence	42,3%
	TOTAL	100,0%

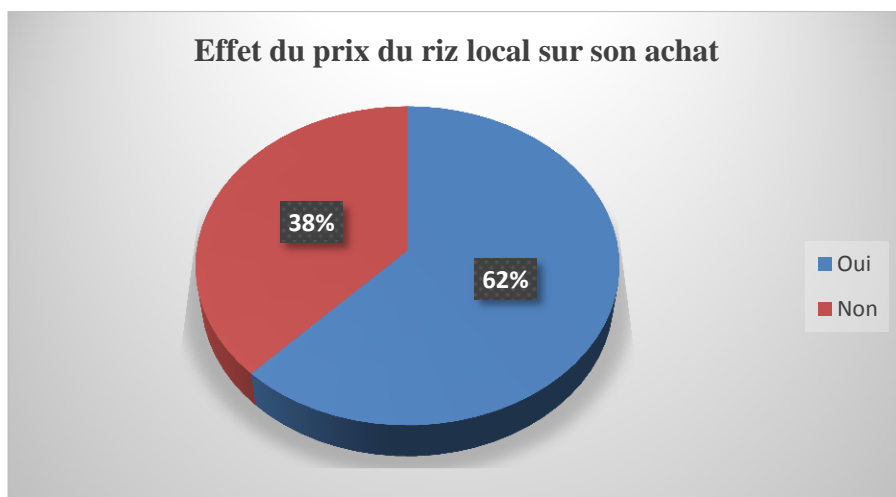
SOURCE : les enquêtes de terrain

De ce tableau il apparaît que 19,2% de nos enquêtés préfèrent le riz local, 38,5% ne le préfèrent pas et 42,3% sont indifférents à sa consommation. Quoique la proportion de ceux qui ne préfèrent pas le riz local est supérieure à celle de ceux qui le préfèrent, il faut souligner qu'une large part (19,2%) des enquêtés le préfèrent. En outre, la part de la demande des

enquêtés qui sont indifférents à la consommation du riz local (42,3%) vient s'ajouter à ceux qui sont favorable à sa consommation, ce qui rehausse dans une certaine mesure la demande du riz local à Cotonou. On peut donc conclure qu'il y a, dans une large mesure, existence d'une préférence du riz local à Cotonou.

➤ **Présentation et analyse des résultats relatifs aux variables explicatives**

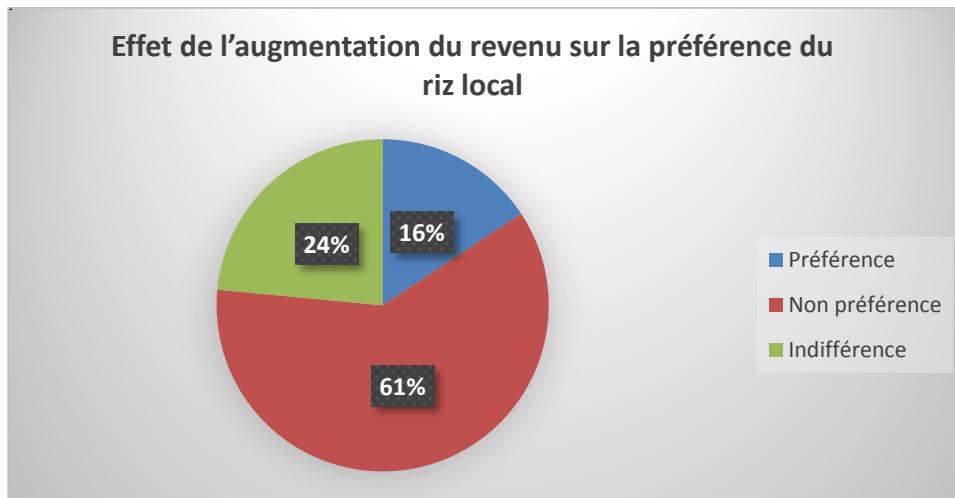
Graphique 1: Influence du prix du riz local sur sa préférence



SOURCE : les enquêtes de terrain

Il ressort de ce graphique que 62% des enquêtés qui consomment le riz locale l'achète à cause du prix tandis que 38% sont indifférents au prix lors de l'achat du riz local. Ceci montre que la majorité de nos enquêtés prennent en compte le prix du riz sur le marché lorsqu'ils doivent choisir le riz à acheter. Notamment dans le contexte actuel où le prix du riz local est relativement bas à celui du riz importé sur le marché à Cotonou, ceci permet de dire qu'il y a influence du prix sur la motivation des consommateurs à acheter le riz local.

Graphique 2: Influence d'une augmentation du revenu sur le choix du riz acheté



SOURCE : les enquêtes de terrain

De l'observation de ce graphe, il apparaît que 16% des enquêtés sont disposés à consommer le riz local même après une augmentation de leur revenu mensuel, tandis que 61% ne le sont pas. Par ailleurs 23% sont indifférents à la consommation du riz local même si leur revenu mensuel augmentait. Ceci permet de conclure qu'il y a influence du revenu sur la préférence du riz local à Cotonou.

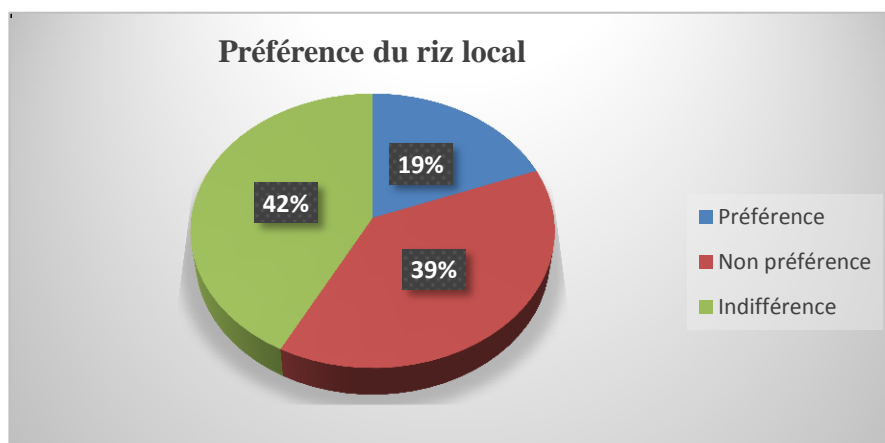
B- Présentation et analyse des résultats relatifs aux variables de la deuxième hypothèse

La deuxième hypothèse est : «L'information sur la qualité nutritive du riz local influence positivement sa préférence à Cotonou». La variable explicative est : l'information sur la qualité nutritive du riz local tandis que la variable expliquée est: la préférence du riz local à Cotonou.

➤ **Présentation et analyse des résultats relatifs à la variable expliquée**

L'analyse effectuée au tableau n°3 a permis de conclure à l'existence effective de la variable expliquée sur le terrain. En effet, le riz local est préféré par 19% des enquêtés et à ceux-ci s'ajoutent ceux qui sont indifférent à la consommation du riz local (42%). Ce qui porte la préférence du riz local à des proportions non négligeables dans la demande du riz à Cotonou. Ces informations sont illustrées par le graphe suivant :

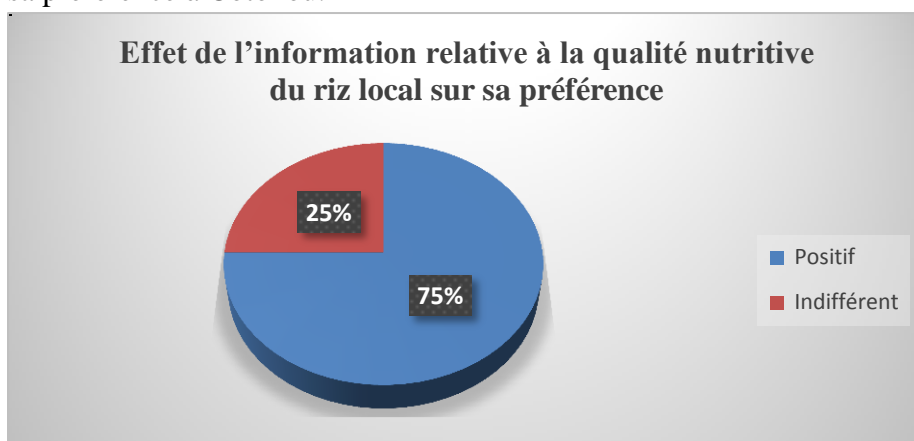
Graphique 3: Niveau de préférence du riz local à Cotonou



SOURCE : les enquêtes de terrain

➤ **Présentation et analyse des résultats relatifs à la variable explicative**

Graphique 4: Influence de l'information relative à la qualité nutritive du riz local sur sa préférence à Cotonou.



SOURCE : les enquêtes de terrain

De ce tableau, il ressort que 75% des enquêtés qui consomment le riz importé sont prêts à consommer le riz local s'ils étaient informés de ses qualités nutritives tandis que 25% restent indifférent à cette information et continuent avec leurs habitudes alimentaires. Ceci permet de conclure qu'il y a influence de l'information relative à la qualité nutritive du riz local sur sa préférence à Cotonou.

Paragraphe 2 : Validation des hypothèses de recherche

Il s'agit de corroborer les liens de causalités qui existent entre les variables explicatives et la variable expliquée au niveau de chacune des hypothèses afin d'en tirer des conclusions quant aux actions à mener pour résoudre les problèmes spécifiques identifiés dans le cadre de cette recherche.

A- Validation de l'hypothèse de recherche n°1

Elle s'énonce comme suit : «Le prix du riz local et le revenu influencent négativement la préférence du riz local à Cotonou».

Soit le tableau suivant :

Tableau 4 : relation négative entre le prix du riz local et sa préférence à Cotonou

Problème spécifique	RF	$T = \frac{Rf * 100}{N}$	$K = \frac{(T - T_0)}{\sqrt{\frac{T(1-T_0)}{N}}}$	$K_0 =$	Conclusion partielle
Influence du prix sur la préférence du riz local à Cotonou	237	62%	4,21%	1,96%	La première variable est validée

SOURCE : Réalisé par les auteurs

Du tableau N°4, il ressort que $K = 4,21\%$ supérieur à $K_0 = 1,96\%$. Ceci permet de confirmer l'influence négative du prix sur la préférence du riz local à Cotonou. Ainsi quand le prix du riz local augmente, les consommateurs de Cotonou l'achètent moins et quand son prix diminue, ils l'achètent d'avantage.

Tableau 5 : relation négative entre le revenu et la préférence du riz local à Cotonou

Problème spécifique	RF	$T = \frac{Rf * 100}{N}$	$K = \frac{(T - T_0)}{\sqrt{\frac{T(1-T_0)}{N}}}$	$K_0 =$	Conclusion partielle
Influence du revenu sur la préférence du riz local à Cotonou	233	61%	3,9%	1,96%	La deuxième variable est validée

Du tableau N°5, il ressort que $K = 4,21\%$ supérieur à $K_0 = 1,96\%$. Ceci permet de corroborer l'influence négative du revenu sur la préférence du riz local à Cotonou. Ainsi quand le revenu des consommateurs augmente, ils délaissent le riz local et quand leur revenu diminue, ils retournent à sa consommation.

Des conclusions tirées des tableaux 4 et 5, il ressort que le prix du riz local et le revenu ont une influence négative sur la préférence du riz local à Cotonou. Ce qui permet de conclure à la validation de l'hypothèse de recherche n°1.

B- Validation de l'hypothèse de recherche n°2

L'hypothèse de recherche n°2 s'énonce comme suit: «L'information sur la qualité nutritive du riz local influence positivement sa préférence à Cotonou».

Soit le tableau suivant :

Tableau 6 : Influence positive de l'information relative à la qualité nutritive du riz local sur sa préférence à Cotonou.

Problème spécifique	RF	$T = \frac{Rf * 100}{N}$	$K = \frac{(T - T_0)}{\sqrt{\frac{T(1-T_0)}{N}}}$	$K_0 =$	Conclusion
L'information sur la qualité nutritive du riz local	287	75%	7,97%	1,96%	L'hypothèse est validée

SOURCE : Réalisé par les auteurs

Du tableau N°6, il ressort que $K = 7,97\%$ supérieur à $K_0 = 1,96\%$. Ceci permet de confirmer que la connaissance des qualités nutritives du riz local influence positivement la préférence du riz local à Cotonou. Ce qui signifie que les gens seront motivés davantage à acheter le riz local s'ils en connaissent les qualités nutritives. Ainsi nous pouvons conclure à la validation de l'hypothèse de recherche n°2.

Section 2: Suggestion et limites de cette étude

Il s'agit d'émettre des approches de solution et des conditions de leur mise en application afin de contribuer à la résolution des problèmes que rencontre la filière rizicole du Bénin notamment dans la consommation du riz local par les populations urbaines du Bénin et en l'occurrence celle de la ville de Cotonou.

Paragraphe 1 : Suggestion

Beaucoup de travail reste à faire en effet pour amener la majorité de la population urbaine du Bénin à consommer du riz local. Etant donné que la grande partie du riz consommé au Bénin se consomme dans les villes, il est impérieux de trouver les meilleures stratégies pouvant conduire les populations urbaines du Bénin à consommer davantage du riz local.

A l'issue des résultats de cette étude, quelques suggestions sont faites à l'endroit de l'ONASA et de l'Etat.

A- Suggestions à l'endroit de l'ONASA

L'ONASA dans sa mission d'assurer la sécurité alimentaire sur l'ensemble du territoire national se constitue en collecteur de riz local au prêt des producteurs. Elle le revend ensuite à des prix sociaux sur l'ensemble du territoire national à travers ses 87 boutiques témoins. L'ONASA est donc le cadre par excellence pour l'acquisition du riz local au Bénin par les populations. Mais en dépit des efforts de promotion réalisés par l'ONASA à travers sa direction technique DSVSA pour se faire connaître auprès de la population Béninoise, le constat sur le terrain est que bon nombre d'individus à Cotonou restent ignorant de l'existence de l'ONASA. N'ayant pas d'influence directe sur le revenu des populations, l'ONASA dispose néanmoins d'une influence certaine sur la fixation du prix du riz local dans ses boutiques Témoins.

Il est donc suggéré à l'ONASA d'axer fondamentalement son travail au tour de la visibilité, qu'il s'agisse de la promotion du riz local et de la réduction des prix. En effet une grande visibilité pourrait en amont booster la demande du riz local et stimuler en aval son offre de façons à réduire le prix du riz local.

Pour cela, l'ONASA devrait concevoir des affiches publicitaires à placarder sur les panneaux publicitaires dans la ville de Cotonou.

- Concevoir des spots publicitaires où sont utilisés des stars béninoises et les diffuser sur les radios et télévisions pour promouvoir la consommation du riz local en mettant en exergue tous les attributs du riz local.
- Organiser des périodes de vente promotionnelle avec des réductions sur les prix et des bonus sur les quantités achetées, de manière à stimuler la demande du riz local.
- Soutenir des actions caritative ou social au cours desquels l'ONASA peut promouvoir la consommation du riz.

B- Suggestions à l'endroit de l'Etat

Le constat fondamental effectué sur le terrain est que la majeure partie de la population qui consomme le riz local le fait bien plus par contrainte que par préférence. Au-delà ; il a été constaté que la plus part des Cotonnois font le choix du riz qu'ils achètent suivant le rapport entre sa qualité et son prix. Du coup l'augmentation de leurs revenus augmente leur pouvoir d'achat et leur donne d'avantage de possibilité de choix entre les riz disponibles sur le marché. Puisqu'ils estiment que le riz importé est de meilleure qualité physique et Organoleptique que le riz local, l'augmentation de leurs revenus entraine le délaissement de ce dernier au profit du riz importé. Il faut souligner que les consommateurs sont plus attirés par l'aspect et le goût du riz.

Il est donc recommandé à l'Etat de mettre en place des mécanismes visant à baisser le prix du riz local tout en améliorant sa qualité physique et organoleptique de façon à réduire les écarts qui existent avec celui du riz importé. Pour cela les efforts de l'ONASA doivent absolument être soutenu par ceux de l'Etat au travers de sa politique agricole afin d'avoir l'impact réellement voulu sur la consommation du riz local ; ainsi l'Etat devra axer ses efforts au tour de la disponibilité du riz local, de sa présentation physique et organoleptique.

En ce qui concerne la disponibilité du riz local, l'Etat devra travailler à stimuler l'offre du riz sur l'ensemble du territoire national. Pour ce faire :

- L'Etat devra consentir à allouer à l'ONASA un plus grand budget pour l'achat du riz local au prêt des petits producteur ce qui leur motivera à produire davantage puisqu'ils savent que toute leur production sera écoulée.

- L'Etat devra organiser des salons nationaux de l'agriculture où il consacrerait au riz local une place prépondérante afin de le valoriser davantage

Au cours de tels salons, l'Etat devra récompenser par exemple les meilleurs producteurs de riz local à travers un appui technique et financier pour une période donnée afin d'encourager les producteurs de riz à perfectionner leurs pratiques.

- L'Etat devra créer une structure spécialisée dans l'octroi des crédits à l'entrepreneuriat agricole des jeunes afin d'encourager l'offre de riz local et de contribuer à lutter contre le chômage de la jeunesse.

En ce qui concerne le prix et la disponibilité, il suffira que l'offre de riz local augmente pour qu'à la fois ces deux questions soient réglées. En effet une offre suffisante entraînera la baisse de prix par la loi de l'offre.

Pour ce qui est la qualité physique et organoleptique du riz local, l'Etat devra poursuivre en amont ses efforts de soutien à la recherche scientifique dans la filière rizicole afin d'améliorer les variétés et les conditions de culture du riz local. En aval, l'Etat devra veiller au perfectionnement du maillon de la transformation post-récolte du riz local afin de rendre ce dernier plus attrayant pour les consommateurs notamment ceux des zones urbaines. Pour cela, l'Etat en collaboration avec l'ONASA devra installer à proximité des zones de production du riz local, des unités spécialisées dans la transformation post-récolte du riz local. Pour assurer l'efficacité de ces unités, l'Etat devra en confier l'installation et la gestion à une entreprise privée à travers un contrat de concession.

Paragraphe 2 : Les limites de cette recherche

La science économique n'étant pas une science exacte, cette recherche est basée sur une méthode non expérimentale et présente donc certaines limites propres aux travaux de ce type. En effet les variables qui forment les hypothèses ne sont pas figées ce qui pourrait faire évoluer les résultats de cette étude à travers le temps.

L'entrevue individuelle à questions fermées utilisée dans cette étude pour collecter les données sur le terrain est une technique qui présente quelques limites. En effet l'entrevue se fonde sur des postulats discutables tels que : les enquêtés sont conscients du phénomène étudié et en détiennent des connaissances valables, ou encore que les enquêtés disent la vérité or les réponses données par les enquêtés ne sont qu'une représentation de leur perception de la

réalité du terrain et peuvent donc comporter une dimension stratégique, de l'ignorance, des pensées superficielles ou du refoulement. Par ailleurs, les réponses produites par les enquêtés peuvent être influencées par un enquêteur qui manifesterait à son insu des signes désapprobateurs. Ceux-ci pourraient alors modifier leurs réponses afin de ne pas perdre la face ou par crainte d'être mal jugé par l'enquêteur. (Depelteau F., 2003)

Conscients des limites de la démarche et des outils utilisés pour cette études, des dispositions ont été prise afin de minimiser les erreurs de manière à conserver le caractère scientifique de cette recherche.

CONCLUSION

Le phénomène de la consommation du riz importé au détriment du riz local est plus fort en zone urbaine du Bénin qu'en milieu rurale. Plus particulièrement à Cotonou, les études réalisées sur le riz local ont montré qu'il est moins consommé que le riz importé. Ces études ont également mis en exergue que le riz est consommé pour diverses raisons socio-économiques. Mais ne pouvant embrasser tous les aspects de la condition du riz local en milieu urbain du Bénin, cette étude développe le sujet « Impact des déterminants économiques de la demande sur la préférence du riz local en milieux urbains du Bénin : cas de Cotonou ».

A l'issue des enquêtes, les données relevées sur le terrain montrent que le prix et le revenu ont une influence inverse sur la consommation du riz local à Cotonou. Ainsi, lorsqu'ils augmentent, la demande du riz local diminue et inversement. Cette étude révèle aussi que les qualités nutritives du riz local sont un atout favorable à sa consommation à Cotonou pourvu que les populations soient sensibilisées sur celles-ci.

Toutes les hypothèses ayant été vérifiées, il a été nécessaire d'émettre quelques suggestions à l'endroit de l'ONASA et de l'Etat.

L'idée centrale sur laquelle repose ses suggestions est celle du renforcement de la publicité au tour de la consommation du riz local à Cotonou et la poursuite des efforts d'investissement dans la filière rizicole du Bénin afin de créer une offre de qualité répondant le mieux aux exigences des consommateurs urbains en terme de prix, de disponibilité et de qualité physique et organoleptique.

Mais le plus important de ces suggestions est que le processus visant à améliorer l'offre du riz local est susceptible de créer beaucoup d'emploi, ce qui permettrait de lutter contre le chômage et la pauvreté au Bénin.

Dans l'optique d'une recherche approfondie, il serait intéressant de pouvoir mesurer l'efficacité des actions publicitaires de l'ONASA sur la consommation du riz local en milieu urbain du Bénin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABIASSI H. E. (2006), «étude sur les instruments de régulation des importations commerciales de riz au Benin», rapport final

ADEGBOLA et SINGBO (2005), «Impact de l'importation du riz sur la compétitivité et la rentabilité de la production nationale au Bénin», Programme Analyse de la Politique Agricole (PAPA) de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)

ADEGBOLA, P.Y. et SODJINOU, E. 2003 « Analyse de la filière de riz au Bénin », PADSAPAPA/INRAB

AGBA (2008), « Etude sur la demande de riz au Bénin », ABePEC

AHOHOUNKPANZON M. (2013), cours d'analyse économique de la commercialisation des produits agricoles, FASEG UAC

ARINLOYE A. (2006), « analyse des facteurs déterminants la demande du riz au centre et au sud du Bénin », thèse pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agronome, Faculté des sciences Agronomiques de l'Université d'Abomey-Calavi.

ATTOTIN M. et TCHIKPLA F. (2015), « Analyse économique des coûts entrant dans la formation des prix des produits vivriers commercialisés à travers les boutiques témoins par l'ONASA », mémoire de licence professionnelle, FASEGUAC

DEPELTEAU F. (2011), « méthodologie de recherche en sciences humaines », Bruxelles, Ed. De Boeck Université

ETNER J., JELEVA M. (2015), Les préférences du consommateur, Université Paris/ Ouest

FIAMOHE R. (2014), Economie rural, FASEG UAC

IGUE B.C. (2014), Méthodologie de la recherche en vue de la rédaction d'un mémoire en économie, FASEG UAC.

INRAB (2014), Etude relative à la filière riz : Elaboration d'un document référentiel, Deuxième partie : Analyse bibliographique critique des travaux effectués par domaine sur le riz et la riziculture au Bénin, Document Technique et d'Informations, Dépôt légal N° 7514 du 15 octobre 2014, 4ème trimestre, Bibliothèque Nationale (BN) du Bénin

KOMBATE T., KOFFI-TESSIO E.M. et DIAGNE A. (2010), « demande du riz importé, demande du riz produit localement au Togo : une estimation à partir du modèle ALMOST

IDEAL DEMAND SYSTEM (AIDS) », université de Lomé, laboratoire de recherche sur la pauvreté et la sécurité alimentaire durable (LARPSAD)

ONASA (2014), Le rapport général d'évaluation de la production vivrière de 2013 et des perspectives alimentaires pour 2014 au Bénin, Volume 1.

PNUD Bénin(2011), Politiques de croissance pro-pauvre : Contraintes et défis au Bénin

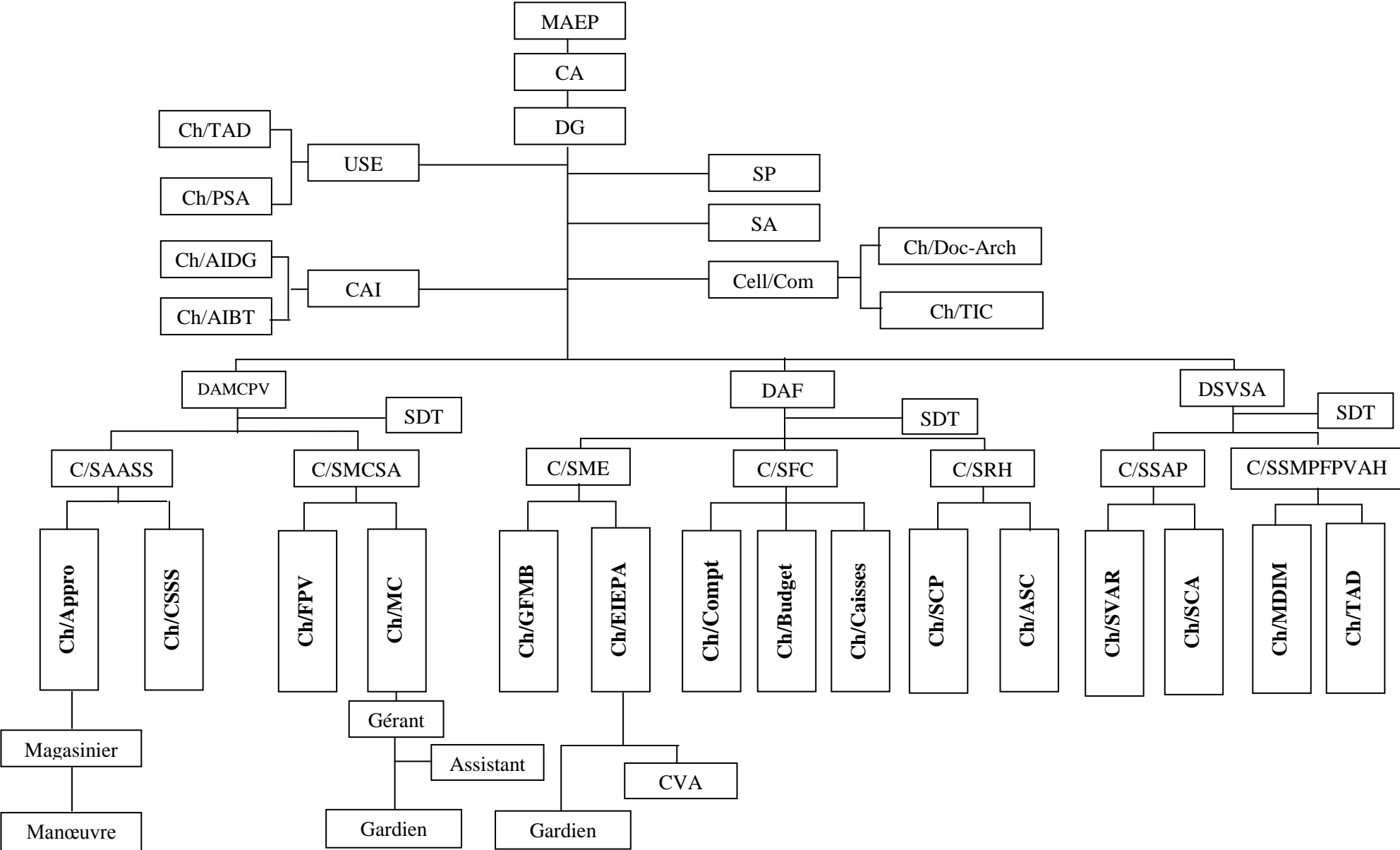
VIGNE F. (2011) RIZ DU BENIN, RIZ DE DEMAIN, publié par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

YILDIZOGLU M. (2009), Introduction à la microéconomie, Edition libre, Université Paul Cézanne

ZOUNGRANA (2012), Valeur nutritionnelle du riz local, l'ONG Promouvoir la Nutrition et l'Hygiène en Afrique

ANNEXES

ANNEXE n°1 : ORGANIGRAMME DE L'ONASA



ANNEXE n°2 :

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE (RECTO- VERSO)

FICHE n°

DATE :/...../2015

I- Présentation des enquêteurs :

Bonjour, Monsieur/Madame, nous sommes des étudiants de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion(FASEG) à l'université d'Abomey-Calavi (UAC). Nous rédigeons un mémoire sur la consommation du riz local à Cotonou. Nous souhaitons nous entretenir avec vous sur ce sujet. Le riz local, c'est le riz que nous produisons au Bénin tandis que le riz importé est celui que nous achetons à l'extérieur ou qui nous est offert par des dons. Ce travail va contribuer à mieux comprendre le choix des consommateurs entre le riz local et le riz importé à Cotonou afin de mieux orienter les actions visant à promouvoir la filière du riz au Bénin.

II- Renseignements personnels (non obligatoires)

1- Nom et Prénom :

2- Quartier de résidence à Cotonou :

3- Contact, TEL : et/ou E-MAIL:

4- **Votre statut au sein de votre famille :**

a) Responsable de famille b) célibataire autonome (Vie seul)

III- Questionnaire (recto verso)

5- **Entre le riz local et le riz importé, lequel achetez-vous pour votre consommation domestique ?**

a) Le riz local c) Le riz importé
b) Le riz local et le riz importé d) Aucun de deux riz

6- **Si c'est le riz local, pourquoi le consommez-vous:**

a) Parce qu'il est moins cher que le riz importé
b) Parce qu'il est plus cher que le riz importé
c) Parce qu'il est de chez nous et vous préférez la consommation locale
d) Parce qu'il est de meilleure qualité (goût, arôme, texture) que le riz importé
e) Parce qu'il est plus nutritif que le riz importé
f) Autres raisons.....

7- **En cas de diminution du prix du riz importé en dessous du prix du riz local, consommeriez-vous toujours le riz local ?**

a) Oui b) Non

8- Dans quelle tranche se situe votre revenu (salaire ou argent par mois) ?

- | | | | |
|---------------------------------|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| a) Entre 20 000 F et 30 000 F | <input type="checkbox"/> | i) Entre 200 000 F et 250 000 F | <input type="checkbox"/> |
| b) Entre 30 000 F et 50 000 F | <input type="checkbox"/> | j) Entre 250 000 F et 300 000 F | <input type="checkbox"/> |
| Entre 50 000 F et 70 000 F | <input type="checkbox"/> | k) Entre 300 000 F et 400 000 F | <input type="checkbox"/> |
| Entre 70 000 F et 100 000 F | <input type="checkbox"/> | l) Entre 400 000 F et 500 000 F | <input type="checkbox"/> |
| e) Entre 100 000 F et 150 000 F | <input type="checkbox"/> | m) Entre 500 000 F et 1000 000 F | <input type="checkbox"/> |
| f) Entre 150 000 F et 200 000 F | <input type="checkbox"/> | | |

9- Si vous Consommez uniquement du riz importé, est-ce que vous ressentez par moment le besoin de consommer du riz local ?

- a) Oui b) Non

10- Si oui, pourquoi n'achetez-vous pas le riz local malgré votre besoin de le consommer ?

- a) Parce qu'il est de faible qualité par rapport au riz importé
- b) Parce qu'il est moins nutritif par rapport au riz importé
- c) Parce que je préfère tout simplement le riz importé
- d) Parce que je n'aime pas changer mes habitudes alimentaires
- e) Je l'achète quand je ressens le besoin de le consommer
- f) Autres réponses :.....

11- Si votre revenu augmente (augmentation de salaire ou argent par mois), quel riz consommeriez-vous désormais?

- | | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| a) Uniquement avec le riz local | <input type="checkbox"/> | c) Uniquement le riz importé | <input type="checkbox"/> |
| b) Le riz local et le riz importé | <input type="checkbox"/> | d) Aucun de deux riz | <input type="checkbox"/> |

12- Saviez-vous que le riz local est le plus nutritif (le plus riche en nutriments) que le riz importé?

- a) Oui b) Non

13- Sinon, cette information peut-elle vous amener à consommer désormais le riz local malgré les défauts que vous lui trouvez par rapport au riz importé ?

- a) Oui b) Non

14- Si oui, comment consommeriez-vous maintenant le riz?

- | | | | |
|--------------------------------|--------------------------|---|--------------------------|
| a) Uniquement le riz local | <input type="checkbox"/> | c) Plus de riz local que de riz importé | <input type="checkbox"/> |
| Le riz local et le riz importé | <input type="checkbox"/> | d) Plus de riz importé que de riz local | <input type="checkbox"/> |

15- Autres éléments qui vous tiennent à cœur et dont vous souhaitez nous transmettre :.....

.....

.....

.....

.....

.....

Merci pour votre bonne volonté et votre patience !

ANNEXE N° 3 : Dépouillement des données collectées sur le terrain

***Q = Question**

***Code : 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ; 7..... = a) ; b) ; c) ; d) ; e) ; f) ; g)**

Q5

Modalités	Effectifs	Pourcentage(%)
1	73	19.2
2	147	38.5
3	162	42.3
Total	382	100.0

Q6

Modalités	Effectifs	Pourcentage(%)
1	181	47.4
3	121	31.6
4	40	10.5
5	40	10.5
Total	382	100.0

Q7

Modalités	Effectifs	Pourcentage(%)
1	145	37.9
2	237	62.1
Total	382	100.0

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	1
CERTIFICATION	2
DEDICACES	3
REMERCIEMENTS	6
SOMMAIRE	7
Liste des sigles	8
Liste des tableaux et des graphiques	9
Liste des annexes	10
RESUME	11
INTRODUCTION	13
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL ET DEROULEMENT DU STAGE.....	16
Section 1 : Présentation de l'ONASA.....	17
Paragraphe 1 : Historique et Mission de l'ONASA.....	17
Paragraphe 2 : Structure et Organisation de l'ONASA.....	20

Paragraphe 3 :	Les ressources et environnement de l'ONASA.....	29
Section 2 :	Déroulement du stage.....	34
Paragraphe 1 :	Tâches accomplies et problèmes rencontrés.....	34
Paragraphe 2 :	Enseignement et Diagnostique.....	36
CHAPITRE 2 :	CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE.....	39
Section 1 :	Cadre théorique de l'étude.....	40
Paragraphe 1 :	Problématique de l'étude.....	40
Paragraphe 2 :	Objectifs et hypothèses de recherche.....	42
Section 2 :	La revue de littérature et la démarche méthodologique de la recherche.....	43
Paragraphe 1 :	La revue de littérature.....	43
Paragraphe 2 :	Méthodologie de recherche.....	55
CHAPITRE 3 :	PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS, VALIDATION DES HYPOTHESES ET SUGGESTIONS.....	59
Section 1 :	Présentation, analyse des résultats et validation des hypothèses de recherche..	60
Paragraphe 1 :	Présentation et analyse des résultats.....	60
Paragraphe 2 :	Validation des hypothèses de recherche.....	64
Section 2 :	Suggestion et outils de mise en œuvre des suggestions.....	66

Paragraphe 1 :	Suggestions.....	66
Paragraphe 2 :	Limites de cette recherche.....	68
CONCLUSION	70
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	71
ANNEXES	73
TABLE DES MATIERES	74